



JUNIVILLE

BULLETIN ANNUEL

Décembre 2019

N° 31



SOMMAIRE

2 Le Mot du Maire

LA VIE COMMUNALE

- 3 Finances Communales
- 5 Fleurissement, Environnement, Cadre de Vie
- 6 Travaux
- 8 Cérémonies, Fêtes, Vie Associative, Culture, Sport
- 10 Bibliothèque Municipale
- 12 Centre de Secours
- 14 Communauté de Communes du Pays Rethélois

LA VIE ASSOCIATIVE

Associations Diverses

- 15 Anciens Combattants
- 16 ADMR
- 17 MARPA Lucie Gabreau
- 19 Ecoliers Verlaine
- 21 GDAM
- 23 Jumelage Juniville - Crawinkel
- 24 Union Musicale « Ardennes Musique »
- 25 Association Familles Rurales
- 28 Auberge de Verlaine
- 29 Association Mémoire et Patrimoine de Juniville

HISTOIRE LOCALE

- 30 Le Conseil Municipal de Juniville, il y a cent ans
- 31 Juniville en 1919
- 34 Le Rigodon

LA VIE ASSOCIATIVE

Associations Sportives

- 37 Judo Club
- 39 Etoile Sportive de Juniville
- 41 Les Pieds à La Retourne
- 44 Sud Ardennes Tennis
- 45 Volley Club
- 46 Gym Douce

RENSEIGNEMENTS

- 47 Vie Associative
- 48 Artisans, Commerces, Entreprises et Services
- 49 Etat Civil
- 50 Renseignements Divers
- 53 Remerciements

<i>Directeur de publication</i>	Jean-Pol SIMON
<i>Comité de rédaction</i>	Christian COGNIARD Marie-Yvonne MAIZIERES Bertrand JENIN Jean-Christophe LACLAIRE
<i>Coordination et mise en page</i>	Céline SENIUK
<i>Impression</i>	Commune de Juniville

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Après 31 ans passés au sein du Conseil Municipal, dont 12 ans en tant qu'adjoint aux finances et 13 ans Maire, j'ai décidé de ne pas solliciter vos suffrages lors des élections de mars prochain.

Ces 31 années ont été très riches, avec cinq équipes différentes qui ont œuvré pour le développement de Juniville et pour renforcer son attractivité.

Le résultat est positif puisque notre population est passée pendant ces trois décennies de 800 habitants à 1300 actuellement.

Les différents services apportés à la population, qu'ils soient médicaux, scolaires, périscolaires, le tissu associatif dense et varié, le cadre de vie (commune 3 fleurs, 80 % des voiries refaites à neuf avec enfouissement des réseaux, etc.) n'y sont pas étrangers.

Je pars plutôt fier de ce que j'ai pu apporter au Conseil Municipal pendant ces années, mais sans regrets, car le scrutin de liste obligatoire depuis 2014 pour les communes de plus de 1000 habitants n'est pour moi pas adapté aux communes comme la nôtre.

Le dernier Conseil Municipal élu en 2014, issu de ce mode de scrutin, a travaillé dans beaucoup moins de sérénité que les quatre précédents auxquels j'ai participé.

Dans nos communes, tout le monde doit tirer dans le même sens pour le bien de la collectivité et c'est parfois difficile quand on est issu de listes différentes.

J'espère que la future équipe pourra bénéficier de la manne éoliennes générée par le Mont des 4 Faux pour terminer l'enfouissement des réseaux de la commune, dossier en stand-by depuis le recours déposé au tribunal contre le projet. Le jugement dans ce dossier sera rendu au plus tard en février 2020.

C'est donc sur une note d'optimisme pour notre commune qu'au nom de tous mes collègues du Conseil Municipal, je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout, une bonne et heureuse année 2020.

Jean-Pol SIMON



**E
D
I
T
O**

LES FINANCES COMMUNALES

Nous vous présentons, comme les années précédentes, un résumé des finances communales traduites dans les divers budgets de l'année 2019 votés en début d'année par le Conseil Municipal. Vous trouverez ci-dessous les éléments composant les trois budgets de la commune : le budget général, le budget de l'assainissement et celui du Pôle Santé. Un budget se décompose toujours en deux parties qui sont néanmoins liées : le fonctionnement et les investissements.

Nous commencerons la présentation par le budget général, qui s'équilibre à 739.251 € en section fonctionnement et à 745.700 € en section d'investissement.

I - FONCTIONNEMENT

(entre parenthèses le réalisé en 2018)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 613.677 € (662.617 €) dont principalement :

***Charges à caractère général* : 165.600 € (145.398)**

Energie (électricité, carburants, combustibles), entretien des bâtiments communaux, des divers matériels et véhicules communaux, fêtes et cérémonies, fleurissement et frais de gestion administrative. Plusieurs postes, dont ceux touchant à l'entretien, sont toujours un peu majorés pour faire face aux éventuels imprévus.

***Charges de personnel* : 269.000 € (266.482)**

Salaires et charges sociales incombant à la collectivité de tous nos employés communaux, titulaires, non titulaires. Ce poste de charges n'évolue pas, l'effectif du personnel étant resté stable.

***Autres charges de gestion et diverses* : 163.077 € (232.802)**

Indemnités du maire et des adjoints, contingent du Service Incendie versé au département, subventions versées aux associations et au CCAS.

***Charges financières* : 16.000 € (17.935)**

Exclusivement les intérêts des emprunts à moyen terme que la commune supporte à ce jour.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 619.155 € (671.808 €) dont principalement :

***Reprise de l'excédent de fonctionnement de 2018* : 52.541 €**

L'excédent de fonctionnement de 2018 était de 62.541 € 10.000 € ont été affectés directement à la section des investissements de 2019 et le solde 52.541 € au fonctionnement de 2019 également.

***Impôts & Taxes* : 268.960 € (271.169)**

Ce chapitre est principalement composé des contributions directes, de la taxe encaissée par les communes pour les gros pylônes EDF, des droits de place et de la taxe sur les droits de mutation.

***Dotations de l'Etat et du département* : 201.154 € (200.905)**

Il s'agit de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat et de la dotation en compensation d'exonérations de taxes foncières, d'habitation ou professionnelle versées par l'Etat et d'une redistribution de la taxe professionnelle de certaines grosses entreprises (Euroluz, Centrale de Chooz, etc.) par le département.

***Autres produits divers et de gestion courante* : 95.300 € (96.670)**

Sont principalement comptabilisées dans ce poste toutes les locations des immeubles communaux (terres, logements, garages, salle polyvalente et autres salles, etc.) ainsi que les prestations de service facturées au pôle santé ou à l'assainissement.

***Produits exceptionnels* : 1.200 € (103.064)**

Remboursement de sinistres par les assurances.

L'excédent de fonctionnement de 5.478 € (recettes - dépenses) a été viré à la section d'investissement du budget général.



II - INVESTISSEMENT

DEPENSES : 1.272.900 €

- 10.000 €: Cautions Salle Polyvalente
- 61.300 €: Remboursement du capital des emprunts MT
- 930.000 €: Accessibilité-Extension de la mairie (50 % report 2018)
 - 7.600 €: Travaux chapelle du cimetière
 - 50.000 €: Travaux logement 1er étage ex-Poste
 - 12.000 €: Travaux vitraux et sacristie de l'église
 - 4.800 €: Travaux divers trottoirs
 - 12.000 €: Ragrément façades du Musée
- 108.000 €: City Park
- 24.000 €: Terrain de jeux devant bibliothèque
- 15.000 €: Caméras de surveillance
 - 6.700 €: Ravalement façade + chaudière St-Ex
- 12.000 €: Signalétique, mobilier urbain, illuminations, etc.
 - 4.500 €: Matériels divers bureau, informatique et service technique
- 15.000 €: Dépenses d'investissement imprévues

RECETTES : 1.272.900 €

- 15.478 €: Virement des excédents de fonctionnement 2018 et 2019
- 167.495 €: Reprise excédent d'investissement de 2018
- 33.000 €: Subvention terrain de jeux bibliothèque + City Park
- 235.000 €: Subvention accessibilité + extension mairie
- 20.000 €: Fonds de TVA (remboursement TVA sur travaux antérieurs)
- 10.000 €: Remboursement cautions salle polyvalente
- 15.000 €: Taxe d'aménagement
- 727.221 €: Emprunt à réaliser
- 49.706 €: Recettes diverses (amortissement)

Les travaux d'extension et de mise aux normes d'accessibilité de la Mairie représentent la part la plus importante (les 3/4) de ce budget des investissements. Ils s'étaleront budgétairement sur les années 2019 et 2020, tant en dépenses qu'en recettes, avec les subventions et les emprunts réalisés à des conditions de marché très intéressantes.

ASSAINISSEMENT

Le budget d'assainissement gère le réseau des eaux usées et pluviales de l'ensemble de la commune. Il prend en compte le fonctionnement et l'entretien courant de la station d'épuration et du réseau, ainsi que les travaux liés aux nouveaux branchements au réseau. C'est un budget total, fonctionnement et investissements de l'ordre de 267.462 €, dont l'équilibre est assuré par la redevance communale d'assainissement qui reste fixée depuis plusieurs années à 1,10 € du m³ d'eau consommée.

POLE SANTE

Comme nous le précisons depuis la construction du Pôle Santé, le budget attaché à cette réalisation permet d'identifier et de suivre toutes les dépenses et recettes qui sont propres à sa gestion. On y comptabilise en dépenses, les frais de fonctionnement du pôle et le remboursement des annuités de l'emprunt contracté à sa construction qui vient d'être renégocié apportant une économie d'environ 17.000 € par an à compter de 2019. Les loyers appliqués aux divers praticiens exerçant dans ce Pôle Santé permettent l'équilibre du budget.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat (constatée depuis plusieurs années), l'évolution quasi obligatoire de certains postes de charges pour faire face au souci de toujours apporter une qualité de vie à nos administrés et malgré un plan d'investissements conséquents, notre situation financière reste très bonne, sans risque d'handicaper l'avenir ; tout en sachant qu'il faudra toujours rester prudent dans notre gestion communale. Cette situation nous a encore permis de ne pas augmenter les impôts communaux pour la 24^{ème} année consécutive.

FLEURISSEMENT, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

Fleurissement

Cette année 2019 n'a pas été une année propice au fleurissement. La météo trop chaude n'a pas permis aux différents massifs de se développer normalement et ce, malgré les arrosages prodigués en tenant compte des restrictions d'eau imposées par le Préfet.



Environnement

La commune est inscrite au concours villes et villages fleuris depuis 2004. Obtention du label 1ère fleur la même année, 2ème fleur en 2006 et 3ème fleur en 2012. Différents jurys assurent chaque année le maintien de l'attribution de cette récompense.

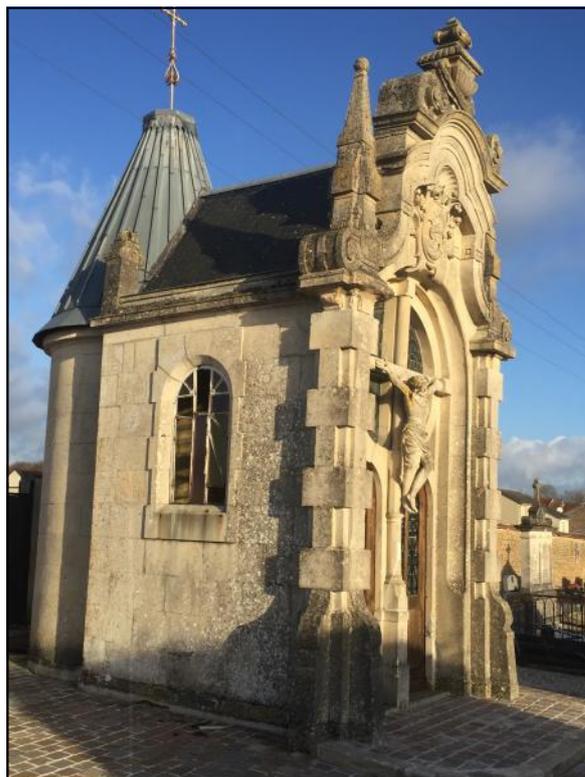
Cette année, le jury départemental a visité notre village le 2 juillet et a trouvé le fleurissement correct.

Le jury national (le plus important) est programmé pour l'été 2020. Plus de critères exigés et un jury plus intransigent.

Notre label 3ème fleur est en jeu, mais cela intéresse t-il toujours ?

Cadre de vie

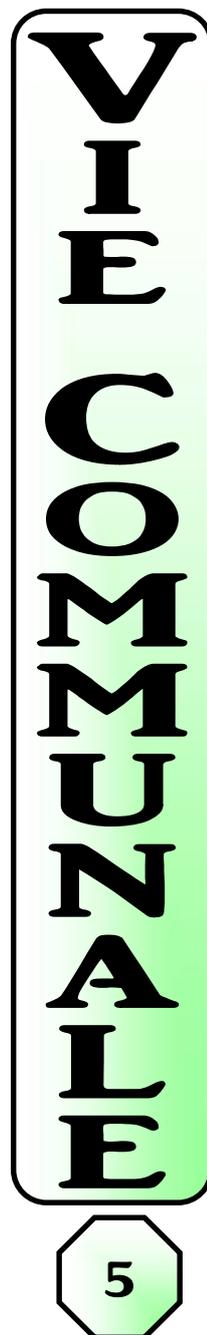
Les travaux programmés sur l'église (sécurisation de vitraux) et sur la chapelle du cimetière (remplacement de vitraux) sont en cours de réalisation (devis signé en 2017).



Lors d'une visite en mars au cimetière, les élus présents ont constaté le mauvais état des extérieurs de la chapelle. Ce travail nécessite l'intervention d'un tailleur de pierre et plusieurs devis ont été demandés. Une somme a été allouée au dernier budget pour réaliser ces travaux.

Il est important de conserver le patrimoine de la commune dans les meilleurs conditions, c'est un élément de notre identité et de notre histoire.

Chaque année et depuis 6 ans, la commission fleurissement et environnement s'est efforcée de poursuivre l'amélioration du cadre de vie de la commune de Juniville.



LES TRAVAUX



Terrain de jeux à la bibliothèque

Pour les enfants de 18 mois à 6 ans



Réagréage de la façade du Musée



Travaux du logement de la boulangerie

Suite à la demande de location du bâtiment de l'ancienne Poste par Mme Ludivine MAHUT pour l'installation d'une boulangerie, le Conseil Municipal a confié les travaux de réhabilitation de l'appartement situé à l'étage à l'entreprise Julien VINSOUS après étude de plusieurs devis. Tous les travaux liés à l'implantation de la boulangerie au rez-de-chaussée sont entièrement pris en charge par les bailleurs. Prochainement, seront posées des barrières afin de sécuriser le passage piéton.



Extension de la Mairie

Les travaux d'extension sont bien avancés. La société SOGECI est en charge du gros-œuvre et du désamiantage qui est terminé. Dans la salle des mariages, l'entreprise SER en charge de l'isolation, placage et électricité est momentanément arrêtée, car deux fenêtres doivent être changées par manque d'étanchéité et la toiture révisée car des infiltrations d'eau sont apparues au démontage des faux-plafonds. Pour l'extension, les fondations sont terminées et la dalle devrait être coulée semaine 50.



Rue de la Foulerie

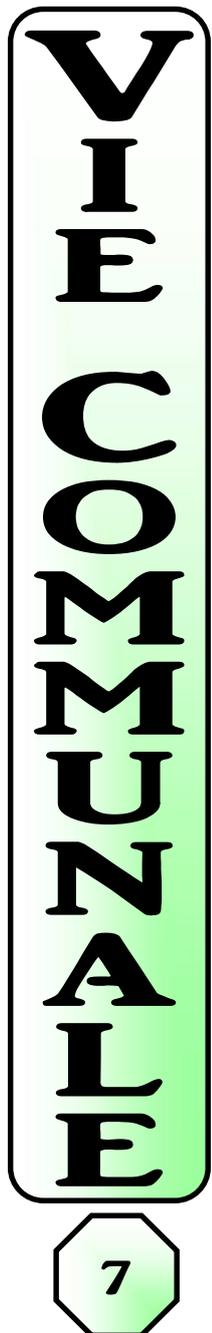
La rue de la Foulerie a été revêtue d'un macadam au printemps dernier.



D'autres travaux n'ont pu être réalisés cette année...

La réfection du chemin rural de Saint Amand se voit reportée suite aux travaux de réseaux que va engendrer la future installation d'une micro-crèche intergénérationnelle, située derrière la MARPA.

Tout comme la création de bateaux sur les trottoirs au carrefour de la rue Alfred Doury, l'allée du Four et la rue Saint Amand pour améliorer la circulation piétonne, et la modification du passage piéton.



CÉRÉMONIES, FÊTES, VIE ASSOCIATIVE CULTURE, SPORT



Bilan 2019

La commission municipale organise et accompagne les manifestations communales et associatives tout au long de l'année.

Cérémonies

La cérémonie des vœux s'est déroulée le 10 janvier en présence des habitants, des élus locaux, des représentants institutionnels, des acteurs économiques et associatifs.

La population s'est réunie massivement aux cérémonies patriotiques des 8 mai, 18 juin, 14 juillet et 11 novembre. Nous remercions particulièrement les Sapeurs-Pompiers ainsi que les écoliers, les collégiens et les enseignants ; sans oublier notre fanfare qui agrmente toutes les cérémonies.



Le repas des Aînés, organisé le 19 janvier, a été apprécié par plus de cent convives tant par la qualité du repas que par l'animation. Les personnes absentes pour cause de maladie ou handicap ont reçu un colis.



Fêtes

La fête patronale a connu un beau succès avec, pour la troisième année, une soirée organisée par la Jeunesse le vendredi soir. Bals, attractions, course pédestre et spectacle ont rassemblé toutes les générations de Juniville et des alentours.

La fête nationale a débuté par la soirée du 13 juillet organisée par la commune et le Judo Club de Juniville. Le repas a rassemblé 250 personnes. Cette association a mobilisé activement ses bénévoles, ce qui a permis

une installation et un démontage très rapide.

Le feu d'artifice a ravi plusieurs centaines de spectateurs, tout comme le défilé aux lampions qui a réuni un grand nombre d'enfants.

La commune de Juniville a proposé le dimanche 22 décembre un spectacle de Noël intitulé « Quand les lutins s'en mêlent », par la compagnie *Lukas Prestations*.

Vie associative

Une vingtaine d'associations locales anime soirées et activités au bénéfice de la population de Juniville et des environs.

La commune alloue une subvention de fonctionnement, met à disposition personnels, salles et matériels et fournit des coupes pour les manifestations sportives.

Culture

La commune accompagne l'activité culturelle de l'association Auberge de Verlaine : subvention, entretien du site.

Elle participe également au bon fonctionnement de la bibliothèque.



Sport

La commune a continué cette année la parution du Junivil'Info spécial sport et associations. Ce journal permet à chacun de découvrir la vie de nos associations par leurs activités et résultats.

Le Judo Club de Juniville est toujours aussi prolifique en termes de résultats.

Le club des Pieds à la Retourne voit ses effectifs augmenter et certains de ses adhérents réaliser de beaux défis, avec comme exemple, Frédéric PARELLE, qui a accompli le grand raid de La Réunion (166 kms avec 9600D+).

L'Etoile Sportive de Juniville se porte aussi très bien avec beaucoup de footballeurs dans les catégories jeunes.

Sans oublier toutes les autres associations, nous avons vraiment une commune sportive et dynamique.

Au niveau des installations, un City Park est opérationnel depuis mi-novembre. La piste d'athlétisme sera tracée au printemps prochain. L'aire de saut en longueur sera réalisée en début d'année. En espérant que cette structure ne soit pas victime de dégradations volontaires !

La construction du Dojo, qui est un projet de la CCPR, avance aussi à grand pas.



Le City Park

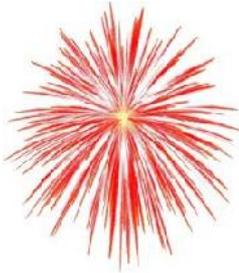
Téléthon 2019

Cette manifestation est co-organisée par la commune, les associations locales, le pôle scolaire Verlaine ainsi que le Collège de La Retourne. Les diverses animations proposées ont permis de récolter 3181 € pour lutter contre la maladie.

En conclusion, une année 2019 riche en événements municipaux et associatifs.

La municipalité tient à remercier tous les bénévoles de nos nombreuses associations, qui donnent de leur temps pour s'occuper et divertir nos habitants et animer notre commune.

Continuons ensemble pour que notre commune soit aussi animée, joyeuse, sportive et festive en 2020.



V
I
E
C
O
M
M
U
N
A
L
E



Des animations font régulièrement vivre la bibliothèque...

Les animations mêlant lecture et activités manuelles rencontrent toujours autant de succès auprès des enfants (5 – 8 ans). Différents thèmes ont ainsi été abordés cette année, tels que : les animaux de la ferme, les insectes, les poissons, les escargots, les rennes, les couleurs, l'automne, la nuit.

Les tout-petits (1 – 3 ans) profitent chaque mois de séances de lecture animées en partenariat avec Mme BONNARD, de la Protection Maternelle et Infantile de Rethel.

Un « ciné-bambin » (animé par Céline RAVENEL et proposé par la Bibliothèque Départementale des Ardennes) alliant cinéma, lecture et art a également été organisé le 29 mars dans le cadre de la semaine de la petite enfance. **Le 2 avril 2020**, c'est un **spectacle de marionnettes** créé par le Centre de la Poésie de Tinquieux qui sera présenté à cette occasion.

Une fois par mois, les élèves de la classe de Mme MONNET (du pôle scolaire de Juniville) viennent assister à des lectures sous forme de contes en tissu, lors desquelles les personnages prennent vie sous les yeux des enfants.

Le 6 mars, les lecteurs de la bibliothèque ont rencontré Lise BESEME-PIA, qui leur a fait partager sa passion pour la cuisine ardennaise.

En février 2020, une **représentation autour des Fables de La Fontaine** aura lieu, en partenariat avec le théâtre Louis Jouvet de Rethel.

Début mai 2020, une rencontre sera proposée aux collégiens (classe de 5ème C) et ouverte aux lecteurs de la bibliothèque avec **Séverine VIDAL**, dans le cadre du projet « Lire au Collège » organisé par la Bibliothèque Départementale des Ardennes, en partenariat avec le Collège de Juniville.

Ces diverses animations ont pour objectif de donner à chacun, petits et grands, le goût de la lecture.

Merci à toutes celles et ceux qui y participent, ainsi qu'aux adhérents, sans qui la bibliothèque n'existerait pas !



V
I
E
C
O
M
M
U
N
A
L
E

Inscription

Consultation des livres sur place gratuite.

Pour emprunter : 15 € par foyer pour une durée de 1 an.

Emprunts limités à 6 livres par personne pour une durée de 1 mois.

Horaires d'ouverture

Lundi : 10 h – 12 h / 15 h – 18 h 30

Mardi : 15 h – 18 h 30

Mercredi : 10 h – 12 h / 14 h – 18 h 30

Jeudi : 15 h – 18 h 30

Vendredi : 10 h – 12 h / 15 h 30 – 18 h 30 (service à domicile de 14 h à 15 h 30)

Un samedi sur deux : 9 h – 12 h

Responsable

Céline SENIUK

Contact

15, avenue des Ecoles à Juniville - **03.24.72.59.28** – bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

La bibliothèque est aussi sur **Facebook** (*Bibliothèque Municipale de Juniville*) et sur le site **Internet** de la commune (rubrique Vivre à Juniville / Culture) : www.juniville.fr



Centre de Secours du Secteur Juniville
Depuis 97 ans (Création du Corps des Sapeurs Pompiers)
au service de Juniville et du canton



Le Centre de Secours de Juniville est fort aujourd'hui de 42 Sapeurs-Pompiers dont un personnel du SSSM (Commandant / Médecin Alain LOUIS) Sapeurs-Pompiers Volontaires hommes et femmes. Le CIS est un des 6 centres de la 6^{ème} compagnie « Rethel ».

Venant des communes de Juniville, La Neuville en Tourne à Fuy et Neuflize : 29 Sapeurs dont 5 féminines. Perthes : 1.

Le Centre Avancé du Châtelet / Tagnon 15 SPV est un satellite du Centre de Secours. Il est renforcé par les Sapeurs-Pompiers de TAGNON (effectif 2 SPV), ce qui porte le nombre de SPV défendant le secteur à 42 Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Arrivées dans nos rangs cette année : Sapeurs MALVY Marine et LEBEGUE Lucas.
A l'horizon 2020, deux recrues sur le Châtelet et une sur Juniville.

La composition du CIS JUNIVILLE est la suivante :

- **3 Officiers : 1 Capitaine Chef de Centre (LAPEYRE Laurent), 1 Lieutenant Adjoint au Chef de Centre (GODIN Emmanuel), 1 Lieutenant Chef d'Equipe (LORIN Denis).**
- **1 Officier du SSSM - 1 Commandant/Médecin (Dr LOUIS Alain).**
- **4 S/Officiers Supérieurs : 4 Adjudants/Chefs, 3 Adjudants.**
- **6 S/Officiers Sergents/Chefs et Sergents.**
- **14 Gradés du rang : Caporaux /Chefs et Caporaux 1^{ère} Classe et Sapeurs.**

Le Centre de Secours fonctionne avec 4 équipes d'astreinte mixtes, avec le renfort du Centre Avancé du Châtelet qui dispose également de 4 équipes de garde. D'où la présence sur certaines interventions des équipages d'engins avec des personnels des deux centres.

Vous retrouverez tous ces Sapeurs-Pompiers sur le calendrier 2020 en photos individuelles. Ce calendrier est accompagné d'une affichette sur le recrutement SPV.

Le centre de Secours a connu une très forte augmentation des sorties / interventions de secours.

La majeure partie de ses interventions se situe dans le cadre du secours à personnes. Beaucoup de départs pour feux de récoltes cette année.

Formations et manœuvres

12 formations de maintien des acquis + 1 JSAP de 4 h par mois.

Les Sapeurs-Pompiers du secteur Juniville ont réalisé 500 heures de formations en dehors du temps de formation de maintien des acquis mensuel (4 h).

Formations Incendie

Décomposées en chef d'équipe et chef d'agrès.

Formation secourisme

Une journée complète de secourisme a été organisée le 26/10/2019.

Formations spécialisées

Balissage sur routes bidirectionnelles et sur autoroute. Feux spéciaux sur véhicules, etc.

Si vous avez envie d'une activité valorisante au service du Junivillois, de vos concitoyens, de vos proches, si vous avez quelques disponibilités, que vous résidez dans les communes environnantes de Juniville, rejoignez les 1400 SPV des Ardennes !



Délai pour rejoindre le CS : 10 minutes.
Communes concernées : l'ensemble du Junivillois.

Recrutement

Deux formations initiales par an, en février et en septembre.

Dans quelque temps, une nouvelle caserne sortira de terre sur la ZA de Juniville.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Le Chef de Centre Capitaine **Laurent LAPEYRE** – Tél : 06.81.15.25.75 / 06.45.80.77.67 – Mail : lapeyrel@orange.fr
- Le lieutenant **Emmanuel GODIN** Adjoint au Chef de Centre - Tél : 07.70.01.58.97 – Mail : manuetclaire@orange.fr
- Le Lieutenant **Denis LORIN** : 06.86.87.05.07
- L'Adjudant/Chef **Denis BOURIN** : 06.28.29.65.20
- L'adjudant/Chef **David CLAUSSE** : 06.75.07.47.52
- Le Centre de Secours : 03 24 72 76 33

Lors des manœuvres au CIS

La caserne : 15 rue des Ecoles – 08310 JUNIVILLE

**SAPEURS-POMPIERS DE JUNIVILLE, LA NEUVILLE EN TAF,
TAGNON, LE CHÂTELET SUR RETOURNE,**

Vous avez 16 ans ou plus...

Vous êtes sensible à aider les autres et au civisme...

Alors :

Rejoignez nous !!!!

Rejoignez nous !!!!

**V
I
E

C
O
M
M
U
N
A
L
E**



Comme pour les conseillers municipaux, le mandat des élus communautaires touche à sa fin puisque vous élirez les nouveaux représentants de la commune en mars 2020.

Le plan d'investissement prévu en début de mandat s'est poursuivi et en 2019 ont été programmés les futurs pôles scolaires de Tagnon et de Coucy-Lucquy.

En ce qui concerne Juniville, un nouveau bâtiment qui abritera les locaux de la halte-garderie des « grands », situé entre le château et les classes maternelles, va voir le jour en 2020.

Les travaux du COSEC et du Dojo débutés en juillet dernier respectent le planning et la livraison est programmée à la rentrée 2020.

Les travaux d'installation de la fibre optique se poursuivent et l'ensemble de la commune est maintenant câblé ; chaque habitation doit être reliée dans le courant de l'année 2020, ce qui améliorera fortement le débit Internet déjà correct à Juniville, à condition bien sûr de souscrire un abonnement à un opérateur de la fibre.

En 2019, le SICOMAR vous a doté d'un nouveau bac poubelle pucé. La redevance incitative qui devait initialement être mise en place le 1er janvier 2020 est décalée de six mois.

Vous paierez donc une demi-redevance basée sur l'ancien tarif pour le premier semestre.

Vous recevrez également une facture « à blanc » pour vous montrer ce que vous auriez payé avec la redevance incitative.

Le deuxième semestre sera facturé avec la nouvelle méthode dont voici les tarifs :

- Bac 140 L 1 personne 89 euros
 2 personnes 119 euros
- Bac 240 L 3 et 4 personnes 189 euros
- Bac 360 L 5 personnes et + 276 euros

Ces tarifs sont calculés pour 13 levées par an.

Entre 14 et 26 levées, vous paierez 4 euros supplémentaires par levée.

Entre 27 et 39 levées, vous paierez 8 euros supplémentaires par levée.

Entre 40 et 52 levées, vous paierez 12 euros supplémentaires par levée.

Le but est bien sûr de se rapprocher le plus possible des 13 levées annuelles et d'augmenter encore le volume du tri sélectif.

Pendant les six années du mandat communautaire où j'occupais le poste de vice-président aux finances, j'ai toujours défendu les intérêts de Juniville et j'espère que mon successeur obtiendra également une vice-présidence pour continuer à peser sur les décisions communautaires.

Pour une commune comme la nôtre, c'est pratiquement une obligation.

Jean-Pol SIMON



LES ANCIENS COMBATTANTS



Cette année, pour notre journée détente, nous avons choisi la visite du Musée Guerre et Paix de Novion-Porcien.

Seize personnes ont suivi à leur rythme l'ensemble de l'exposition.

Très satisfaits de cette matinée, nous nous sommes retrouvés au restaurant *Le Campagnard* de Wagnon, pour y déguster un excellent repas dans la joie et la bonne humeur !



Repas au restaurant Le Campagnard de Wagnon



Rassemblement au Monument aux Morts de Juniville, le 11 novembre 2019

V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E



Rentrée de l'ADMR Jeudi 19 septembre 2019

Après-midi convivial réunissant bénévoles et personnes âgées de plus de 65 ans : gym douce avec l'animatrice de Siel Bleu, goûter et découverte des tablettes à travers des jeux de mémoire variés. Les participants sont prêts à renouveler ce

type de rencontre chaque mois. Venez nous rejoindre à la Salle Maxime de Sars un jeudi par mois.

Les bénévoles

En janvier, les bénévoles se sont réunis autour de la galette des rois. Ces conseils d'administration permettent d'évoquer la vie de l'association. Chacun s'implique selon ses disponibilités et compétences.

Si vous avez quelques heures de libres par mois, n'hésitez pas à nous rejoindre !



L'équipe de salariées

Les salariées partent régulièrement en formation.

Parmi les 9 salariées en CDI, 6 sont aides à domicile (niveau A) dont 2 qui suivent l'accompagnement VAE pour atteindre le niveau B, 2 sont employées à domicile (niveau B) et 1 est auxiliaire de vie (niveau C).

L'objectif étant, dans un avenir proche, de n'avoir que des niveaux B ou C pour mieux satisfaire les demandes d'interventions à domicile.

Pour toute information, vous pouvez nous joindre à la **Maison des Services**, 34 rue Chanteraine à Juniville. Permanence téléphonique le mardi de 9 h à 12 h et accueil le vendredi de 10 h à 11 h 30 (03 24 72 77 12). Courriel : admr.juniville@fede08.admr.org

Vous pouvez également joindre la **présidente** au **03 24 72 75 98** ou la **vice-présidente** au **03 24 72 73 31**.

Des activités, il y en a le matin et l'après-midi, du lundi au samedi. Elles font l'objet d'un affichage et chacun est invité à y participer. Les animations sont diverses et variées et adaptées aux résidents : atelier mémoire, gym douce, créations manuelles, soirées cinéma, cuisine, loto, jeux de société et journées festives organisées par le personnel et les bénévoles (carnaval, Noël).

Tout est fait pour animer les journées dans un esprit ludique et convivial, sans oublier les échanges intergénérationnels (écoles) et la venue des associations et clubs du village.

Chaque mois, notre adjointe réalise un journal intitulé « Les potins de Lucie », retraçant les divers événements ayant eu lieu au sein de la MARPA. Ce journal interne est distribué aux résidents et est disponible pour les familles à l'accueil.

Une borne mélo (jukebox) a été acquise en début d'année. Elle est à disposition des résidents ainsi que des familles. Un grand choix de musiques est disponible : de Franck Michaël à Michel Sardou, en passant par la guinguette et Barbara... Les objectifs de la borne sont divers tels que :

- Maintenir l'autonomie des résidents (la personne peut programmer elle-même les musiques qu'elle souhaite écouter).
- Solliciter la mémoire des résidents grâce aux jeux interactifs de la borne.

Notre résidence participe également à la vie du village en proposant à ses habitants différents événements tels que la chasse aux œufs, les marchés de Noël et de printemps.

Le défilé de mode



Les résidents se sont transformés en mannequins le temps d'un après-midi, à l'occasion de la première édition du défilé de mode de la résidence, digne des défilés parisiens, le 31 mars 2019. Cette manifestation a pris environ trois mois de préparation. Les Marpatiens et Marpatiennes ont participé aux ateliers couture (idées de tissu, réalisation de patrons, confection des tenues), aux ateliers essayage et aux ateliers posture (préparation d'un défilé de mode). L'équipe de la résidence ainsi que plusieurs bénévoles ont collaboré en ramenant de chez eux des effets personnels, des accessoires (chapeaux, tenues sportives, éventails, sacs à main, étole en fourrure, porte cigarette, gants...).

Le jour J est arrivé, la coiffeuse est venue embellir nos résident(e)s d'un coup de peigne, des agents ont maquillé nos mannequins d'un jour. Les agents de la MARPA et deux bénévoles étaient présents pour accompagner et défilé auprès des résidents devant un public de plus de soixante-dix personnes, avec le sourire, parfois une courbette ou un petit salut.

Le public de la MARPA était merveilleux, chaleureux. Dès l'arrivée de nos mannequins sur le tapis rouge, les applaudissements retentissaient dans la salle ainsi que les flashes des paparazzis. On pouvait lire sur le visage des aînés de la fierté, de la gaieté, ils étaient tous et toutes habillés avec classe et goût. Ce fut un grand moment d'émotion, de joie et de bonheur. Ils peuvent être fiers d'eux, ils étaient magnifiques. Un grand moment de bonheur collectif et d'émotion, où chacun d'entre eux est venu défiler pour faire admirer sa tenue du jour. Notre challenge en cet après-midi était de permettre à des personnes ordinaires de vivre un moment extraordinaire.



La chasse aux œufs

Depuis trois ans, la MARPA organise la fameuse chasse aux œufs et convie tous les enfants du Junivillois à venir chasser avec leur panier. La résidence est entièrement décorée pour cet évènement. Des centaines d'œufs sont répandues soigneusement sur la pelouse de la résidence par l'équipe de la MARPA. Les enfants partagent un moment d'échange avec les résidents, puisqu'ils doivent répondre à des énigmes pour obtenir leurs

précieux chocolats. Les seniors sont heureux de voir la soixantaine de bambins gambader sur la pelouse pendant plus d'une heure et demi. Nous espérons vous revoir l'année prochaine pour notre quatrième saison.

Le marché de Printemps

La MARPA et ses résidents ont organisé leur premier marché de printemps dans les jardins de la résidence au mois de mai. Les stands étaient tenus par des producteurs et artisans locaux, avec des animations pour les enfants. De nombreux exposants sont venus nous présenter leurs créations : bijoux, savons, rhubarbe, pierres précieuses, thé, artisanat africain, bière, fraises de la Neuville en TAF, miel, objets de déco, pâtisserie, cosmétiques bio, carterie, poupées en laine... La MARPA et ses résidents remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce beau projet et dont les fonds récoltés vont permettre de continuer au sein de la résidence nos ateliers créatifs.



Le marché de Noël

L'année dernière, le 1^{er} marché de Noël de la commune de Juniville a eu lieu dans les locaux de la MARPA. Les résidents ont été ravis d'ouvrir les portes de la résidence pour accueillir petits et grands à l'occasion de cet évènement traditionnel de fin d'année. Plus de 25 exposants créateurs et artisans ont pris place dans l'établissement afin d'exposer leurs créations, pour le plus grand bonheur des résidents et des nombreux visiteurs. La MARPA

a elle aussi tenu un stand gourmand (vin chaud, gaufres, brochettes de bonbons...), un atelier photo avec un invité privilégié, le Père Noël, et un stand tombola. Une belle réussite, un marché de Noël chaleureux, dans la convivialité et la bonne humeur, partagée par tous. Nous avons réitéré ce bel évènement le 15 décembre, avec un stand en plus pour nous, puisque les résidents avaient confectionné minutieusement des surprises pour vous.

LES ÉCOLIERS VERLAINE

Association de parents d'élèves du pôle scolaire Verlaine



Notre association, créée en décembre 1994, fête cette année ses 25 ans d'existence.

Depuis sa création, son but est resté le même : œuvrer bénévolement en proposant des prestations attrayantes dont les bénéficiaires serviront à financer les sorties et voyages scolaires ainsi que tout ce qui peut aider ou faire plaisir aux enfants.

Je remercie les membres du bureau qui m'ont accompagné lors de ces 10 dernières années où j'ai occupé la présidence de l'association, qui m'ont aidé à faire vivre et améliorer Les Écoliers Verlaine.

Manifestations

Chocolats

Nous avons décidé de ne pas reconduire la vente de chocolats de Noël et laissé cette « opération chocolats » à Mme FIQUEMONT (la directrice), intéressée de la reprendre au profit de la coopérative de l'école.

Journée des Écoliers

Fort de son succès, cette journée est maintenant reconnue par certains comme un événement annuel attendu. Nécessitant beaucoup de bénévoles, il réunit manège, château gonflable, cible géante, calèche, jeux en bois etc., pour offrir une belle journée aux petits et grands autour du barbecue et de la buvette. Nous espérons une meilleure météo l'année prochaine...

Fête de l'École

C'est toujours le dernier rendez-vous de l'année avant les congés d'été, et l'occasion de se réunir une dernière fois en toute convivialité pour fêter les vacances. Le château gonflable et le DJ présents cette année pour marquer les 25 ans seront certainement conservés dorénavant. Du fait du retour d'un voyage scolaire, la fête de l'école 2020 sera avancée au vendredi 12 juin.

Brocante

Cette année 2019/2020, nous avons repris l'organisation de la brocante autour du Musée, en partenariat avec le Musée Verlaine, que nous remercions pour son accueil et à qui nous disons : « à l'année prochaine, avec on l'espère, une meilleure météo ! ».

Partenariats

Fin 2018, nous avons convenu d'un partenariat avec Gerzay Paysages, puis un autre a été signé avec Safti Immobilier en début d'année. Ce système de partenariat étant très intéressant pour nous car il nous aide à financer nos diverses actions, nous allons en signer deux supplémentaires : le premier avec la nouvelle boulangerie de Juniville La' Venue Gourmande à l'occasion de l'Épiphanie, le second avec Mum And The Gang qui vend des articles pour enfants et puériculture et dont, Joffrine la référente locale, est junivilloise.

V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

Financements

Cette année, l'association va financer :

- 1 cadeau/classe et 1 sachet de chocolats/enfant pour Noël.
- Les œufs de Pâques.
- Les spectacles à destination de toutes les classes.
- Concernant les voyages :

Pour cette nouvelle année, au vu des voyages que les maîtresses organisent, nous avons décidé d'augmenter de manière importante ces subventions. Il sera reversé à l'école selon les règles suivantes :

- Maternelles (4 classes) : 200 € par classe.
- Primaires : 150 € par classe le premier jour + 100 € par jour (4 classes partent 5 jours et 3 classes partent 3 jours).

Pour rappel, l'année scolaire passée, l'association a reversé 200 € par classe pour un voyage sans nuitée et 350 € par classe pour un voyage avec nuitée, soit un total de 3100 € alors que pour cette année 2019/2020, le total des subventions Voyages s'élèvera à environ 4050 €

Le total des subventions versées à l'école s'élèvera cette année à plus de 6000 € contre 5000 l'an passé.

Le nouveau bureau

Cinq membres du bureau ont souhaité conserver leur poste. Suite au départ d'Hélène COUTEL, vice-présidente démissionnaire en décembre 2018 (que je remercie), nous avons proposé ce poste à Brigitte ELSAN. Par ailleurs, nous avons suggéré le poste de secrétaire que celle-ci occupait à Stéphanie GOUASMI. Toutes les deux ont accepté et ont été élues lors de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2019.

Je termine ces lignes en remerciant une nouvelle fois les parents (bénévoles et non bénévoles), la directrice et les enseignantes du pôle scolaire, ainsi que la mairie (élus et employés communaux) pour leur soutien et leur aide.

Pour celles et ceux qui veulent nous rejoindre en tant que bénévole actif et venir participer à nos prochains événements, vous pouvez me contacter au numéro de téléphone et adresse mail ci-dessous.

Laurent BOUTRY

Tél : 06 28 28 00 62

Mail : lesecoliersverlaine@live.fr



**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**



Le GDAM de Juniville rassemble environ 110 personnes issues d'une vingtaine de villages des alentours, allant de la vallée de la Retourne à l'Arnes, de Tagnon à Machault...

A sa création, le GDAM avait pour objectif de rassembler les femmes du monde rural pour rompre leur éventuel isolement en leur proposant diverses activités. Depuis quelques années maintenant, l'ouverture est plus large et le GDAM accueille toutes les personnes désireuses de créer des liens avec d'autres, de partager des après-midis de loisirs créatifs dans différents domaines, d'apporter un savoir faire qu'elles maîtrisent ou de bénéficier de l'expérience des bénévoles qui animent les groupes.

Nul besoin d'être une professionnelle pour animer un atelier, chacune apporte bénévolement son savoir-faire dans son domaine, que ce soit de la peinture, de l'encadrement, de la couture, de la mosaïque, du cartonnage, de l'art floral ou de la cuisine... Tous ces après-midis se passent dans un climat d'amitié et d'ouverture aux autres. Gymnastique pilates et sophrologie complètent le programme, ainsi que quelques sorties culturelles pour apprendre à connaître la région, un musée...

L'Assemblée Générale du GDAM de Juniville a eu lieu fin septembre. Au cours de cette assemblée ouverte à tous, ont été présentées les différentes réalisations de l'année et les propositions pour l'année à venir, dont le **bal annuel** qui aura lieu le **25 janvier 2020** et vous fera voyager...

Stéphanie BALON organisait sa dernière Assemblée Générale du GDAM et avait invité Monsieur Hubert OUDIN à nous faire partager sa passion de la langue française et de ses singularités. Nous voilà toutes revenues sur les bancs de l'école, captivées par le sujet et la verve de notre « conférencier ».

Qui dit dernière Assemblée Générale dit nouveau bureau. En voici la composition :

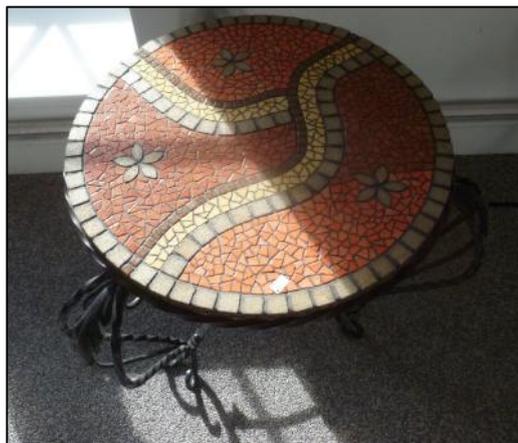
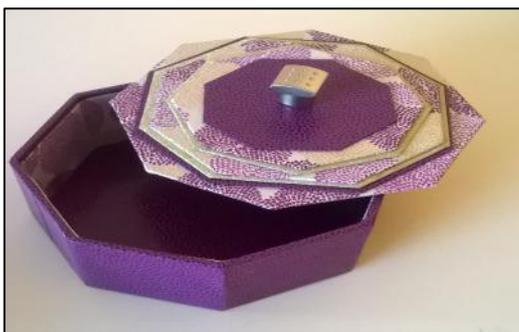
Présidente : Mme Françoise RENARD

Vice-Présidente : Mme Anne-Marie ALLART

Secrétaire : Mme Jacqueline FRERE

Trésorière : Mme Chantal OUDIN

Illustrations du savoir faire des participantes aux différents ateliers :



VIE ASSOCIATIVE



Si l'aventure GDAM vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez toutes bienvenues !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter **la présidente, Mme Françoise RENARD**,
au **07 68 67 03 70** ; mail : francoise0851@aol.com

**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

JUMELAGE JUNIVILLE - CRAWINKEL

En cette fin d'année, est arrivé le moment de faire une rétrospective de ce que nous avons partagé en 2019.

Un loto en février, un déplacement à Crawinkel du 29 mai au 2 juin, une soirée photos en octobre et le repas théâtre en novembre. La troupe *Zéro de conduite* nous a présenté la pièce « Le trésor de Mamma Giulia ».

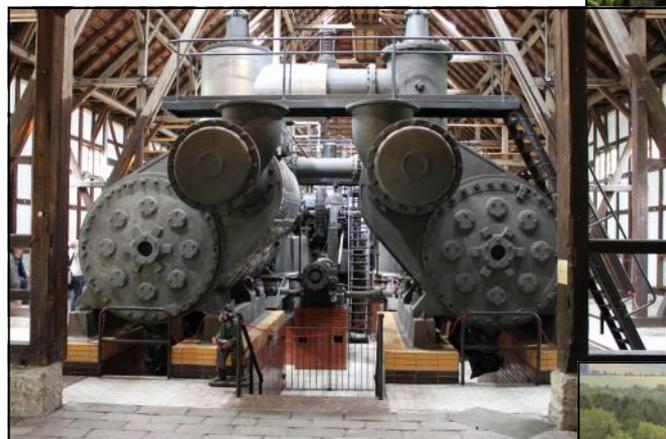
Du 21 au 24 mai 2020, nous aurons le plaisir **d'accueillir les allemands**. Comme à chaque occasion, nous essayons de trouver un programme qui leur fasse découvrir nos régions. De ce qui a déjà été visité : de Paris à la vallée de la Meuse, en passant par le château de Sedan ou encore le Familistère de Guise et bien d'autres destinations, nous avons toujours la volonté d'être attractifs pour tous.

En souhaitant que ce que nous prévoirons pour l'année 2020 donnera envie à de nombreux allemands de nous rendre visite et à des junivillois de se joindre à nous.



La mairie d'Ohrdruf

Jardin japonais à Bad Langensalza



Cylindres Tobiashammer à Ohrdruf

*Pont suspendu dans la cime des arbres
(Baum Kronen Pfad,
parc national de Hainich)*



**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**



Notre association est composée d'une quinzaine de musiciens. Nous travaillons chaque vendredi un programme différent chaque saison, que nous vous présentons lors de notre concert annuel.

Au cours de la saison 2018-2019, après notre concert annuel du 10 mars 2019 à la salle des fêtes, nous avons participé à un concert le dimanche 24 mars à Ludes, dans la Marne.

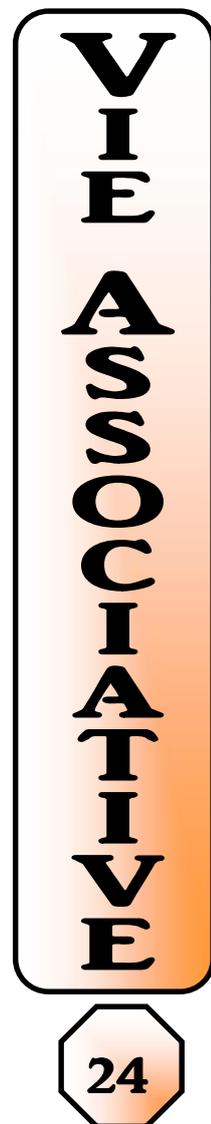
Notre **concert annuel** se déroulera à la salle des fêtes de Juniville **dimanche 29 mars 2020**, à l'occasion duquel vous pourrez entendre le programme de la saison 2019-2020 sur lequel nous travaillons actuellement.

Notre formation accueille tout musicien qui souhaite partager notre passion.
Notre répertoire est varié, allant de la musique classique à la musique de variété ou de films.

Si vous souhaitez passer quelques moments de bon temps, tout en pratiquant l'activité de votre hobby, n'hésitez pas à contacter notre président **Gérald PETITDEMANGE** au **06.10.11.32.49** ou à l'adresse mail : saxo.vosgien@laposte.net.

Nous répétons **chaque vendredi soir de 20 h 30 à 22 h à Juniville.**

L'ensemble des musiciens de l'Union Musicale "Ardenne Musique" vous souhaite une très bonne année musicale et vous donne rendez-vous lors de ses prochains concerts.



Nous sommes tous sans exception entrés dans l'association car nous avons envie que les activités proposées par l'AFR perdurent. Elles ne peuvent exister sans l'énergie, la motivation et l'implication des bénévoles, mais aussi des familles. C'est tous ensemble que nous réussissons, d'année en année, à faire vivre l'association en développant des activités de plus en plus attractives et en relevant de nouveaux défis. MERCI pour votre implication.

L'AFR Juniville en 2019, c'est :

- **Le concours IN TEMPO à La Capelle (02) le 9 mars 2019 :**

Première participation et belle réussite : médaille d'or pour le duo et médaille de bronze pour le groupe ados.



- **Le trophée MZ remporté pour la seconde année consécutive le 23 mars :**

Le week-end du 23 mars 2019, Jazz Juni Dance a remporté, pour la deuxième année consécutive, le Trophée MZ. Ce concours organisé par l'école Moving Zone de Charleville, animée par Pascal PERREIRA rassemblait les meilleures écoles de la région (plus de 60 chorégraphies présentées lors de la soirée devant près de 800 personnes). Junidance a présenté 4 groupes (enfants, ado groupe 3, ado groupe 4, duo). Groupe ado groupe 4 : 1ère place Trophée MZ et duo Chloé et Noam : 2ème place.



- **L'accueil de loisirs des vacances de Pâques :**

Les équipes d'animateurs ont accueilli vos enfants pour les vacances de printemps du 15 au 19 avril 2019. Nous occupons et distrayons les enfants dans la joie et la bonne humeur tout en garantissant leur épanouissement.

- **La BOUM Collège :**

Organisée cette année le 6 avril 2019, 50 collégiens sont venus s'éclater à la salle des fêtes de Juniville.

- **Le concours de danse de SAINT AMAND-LES-EAUX (59) le 27 avril :**

Après les médailles remportées à La Capelle le 9 mars, le Trophée MZ remporté pour la seconde fois consécutive à Charleville Mézières le 23 mars, c'est dans le Nord, à St Amand-les eaux, que les danseurs et danseuses de Jazz Juni Dance associés à Château Porcien ont à nouveau brillé le samedi 27 avril !

V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

Résultats pour Jazz Juni Dance / Local Club du Porcien :

- Catégorie « adultes » : 2^{ème} « SIA » (Groupe ado).
- Catégorie « SOLO » : 3^{ème} solo de Chloé.
- Catégorie « DUO » : 4^{ème} « Duo Chloé et Noam ».



• **Le gala de danse annuel le 21 juin 2019 :**

Le gala Jazz Junidance c'est, côté spectacle, plus de 30 chorégraphies créées par Emmanuelle BAUDRY, notre professeure de danse et chorégraphe. Un franc succès et de nombreuses récompenses pour cette année encore ! Merci Manue.

Le gala Jazz Junidance, c'est, sur scène, 200 danseurs et danseuses, « zumbettes » et quelques 500 costumes confectionnés par Manue pour la modique somme de 8 €par danseur.

Le gala Junidance c'est, depuis cette année, environ 218 h de cours (au lieu de 150 h) et 6 groupes de niveaux (au lieu de 4), un cours de Newstyle chorégraphié et animé par Chloé, ainsi que des stages de danse organisés pendant les vacances scolaires.

Enfin, le gala Jazz Junidance c'est, côté émotion, beaucoup de choses qui ne se quantifient pas : des moments de stress, de la fatigue mais surtout des sourires, des moments de joie, des larmes de bonheur et d'intenses moments de partage qui rendent fière l'équipe AFR.



**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

- **Accueil de loisirs d'été :**

Du 8 juillet au 2 août 2019, une quarantaine d'enfants est venue chaque semaine participer à des activités autour de thèmes variés et à des sorties (Zoo, cinéma, jimbalo, accrobranche, Elfy Parc...). Les dates des accueils de loisirs proposés en 2019 : 1 semaine pendant les vacances de Pâques et du 08/07 au 02/08/19.

- **Stages de danse :**

Deux à trois fois dans l'année, les danseurs et danseuses le souhaitant peuvent participer à des stages de danse en plus des cours hebdomadaires. Pour 2020 : stage Moving-Zone animé par Pascal PERREIRA en avril et stage animé par Manue en août.

L'activité AFR en 2019 - 2020 :

JAZZ JUNIDANCE :

Les cours sont assurés chaque lundi et mercredi de septembre à juin.

Groupe 1 : mercredi 15 h 30 - 16 h 15 (5-7 ans)

Groupe 2 : mercredi 16 h 15 - 17 h 15 (8-10 ans)

Groupe 3 A : lundi 18 h 15 - 19 h 15 (11-13 ans)

Groupe 3 B : mercredi 17 h 15 - 18 h 15 (ados à partir 13 ans)

Groupe 4 A : lundi 19 h 15 - 20 h 15 (+ 25 ans)

Groupe 4 B : mercredi 19 h 30 - 20 h 30 (16-25 ans)

NEWSTYLE : mercredi 18 h 15 - 19 h 15 (12ans et plus)

ZUMBA : lundi 20 h 30 - 21 h 30 (14 ans et +)

Les enfants peuvent débiter dès l'âge de 5 ans. Nous limitons les groupes de danse à 30 danseurs.

Notez la participation au concours TROPHEE MZ le samedi 25 janvier. Autres participations aux concours en réflexion...

GALA DE DANSE : le vendredi 19 juin 2020 à la salle des sports de Juniville (COSEC).

BOOM COLLEGE : samedi 4 avril.

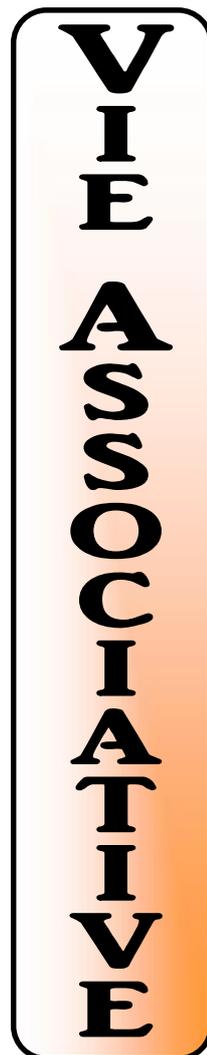
STAGES DE DANSE : stage avec l'école Moving Zone **du 20 au 24 avril 2020** et avec Manue **du 24 au 28 août 2020.**

ACCUEILS DE LOISIRS : vacances de Pâques du 20 au 24 avril 2020 et vacances d'été du 6 au 31/07/2020.

*Pour que perdurent ce dynamisme et cette joie de vivre dans notre commune et alentours,
pour nos enfants, venez rejoindre l'équipe de bénévoles !
Nous avons besoin de vous et de votre investissement !*

Contacts :

Catherine CHAPELLE (présidente), Régis PORIGNAUX (vice-président), Marie Christine BISMES (trésorière), Florence GAUDET (vice-trésorière), Sophie DELIMA NICOLAY (secrétaire), Arnaud PONSINET, Christine DARBOIS, Sandra GLAD, Lydia BRION, Mélanie PONSINET, Célia MARINONI.



Bilan de la saison 2019

La fréquentation du musée a augmenté d'une façon remarquable.

Le Musée Verlaine a su assoir sa renommée sur ses capacités d'organisation des animations diverses et variées qui ravissent les visiteurs. De plus, les reportages tournés par France 5, TF1 et France 3 au sein du Musée ont eu un effet immédiat sur la fréquentation.

Les écoles de Juniville, Tagnon, Neufelize, rejointes par Asfeld et Mazarin en dépeignant « La vie en rose », pour la 9ème fois ont été les premiers à envahir les salles d'expositions.

Les photographies et peintures de qualité ont attiré et émerveillé le public de tous âges. Les concerts ont donné l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale et familiale. Et ceci sous un ciel particulièrement chaud et ensoleillé.



Durant « La Nuit Européenne des Musées » ou « Les Journées Européennes du Patrimoine », le seuil de notre Musée a été franchi par de nouveaux publics. Seuls ou en famille, tous sont venus en nombre pour faire connaissance des vers et de la vie de Paul Verlaine.

La journée au 19^{ème} a attiré de nombreuses écoles. Les enfants ont été ravis d'apprendre les différents aspects de la vie rurale à cette époque.

Un évènement marquant du mois de novembre, c'est la participation du Musée au Provence Prestige à Arles. Arles, étant la marraine de guerre de Herpy L'Arlésienne, tout en fêtant le centenaire de la reconstruction du village a permis de mettre en valeur le sud ardennais.

Programmation 2020

L'agenda 2020 laisse entrevoir encore une belle saison. Toutes les manifestations de l'année 2019 seront reconduites : la brocante, la foire aux livres, la Nuit des Musées, le concert de l'école de musique de Juniville, les Journées du Patrimoine ainsi qu'une programmation musicale inédite.

Quant à la journée découverte du 19^{ème} siècle, nous avons déjà 5 écoles d'inscrites.

Notre musée intègre également un bistrot-boutique où nous espérons vous retrouver...



**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE JUNIVILLE



L'Association Mémoire et Patrimoine de JUNIVILLE a poursuivi ses activités tout au long de l'année 2019.

Elle a réalisé différents travaux de recherches sur les thèmes suivants : situation de la commune au lendemain de la guerre 1914-1918 et contacts avec la ville de Quimper, étude de l'histoire de l'association « Le Rigodon », conservation des documents réalisés à l'occasion des journées du patrimoine des années 2000.

Par ailleurs, elle a effectué le tri d'ouvrages anciens, entreposés au grenier de la mairie, en prévision des travaux en cours, dont les livres de la bibliothèque municipale avant son transfert dans les années 1990.

Pour l'année 2020, l'association ambitionne de réaliser plaquettes et documents thématiques dédiés à l'histoire locale ou à des bâtiments et sites communaux.

Elle invite les habitants de Juniville et des environs à la rejoindre en lui confiant témoignages et documents (restitués après exploitation).

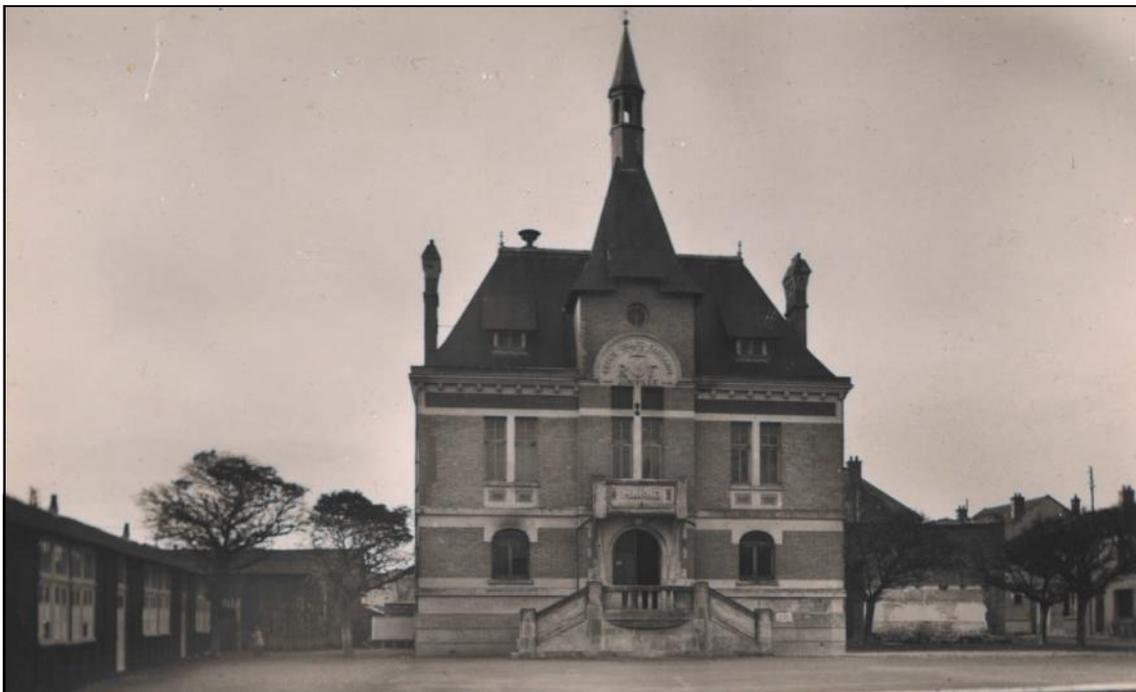
L'association participe ainsi à la transmission de la mémoire orale et écrite et concourt à la pérennité du patrimoine local.

Elle remercie la commune de Juniville pour la subvention de fonctionnement allouée et les bénévoles qui l'animent.

L'adhésion annuelle est fixée à 10 € Toute somme supérieure est la bienvenue.

Pour tout renseignement, adressez-vous aux membres du bureau :

Bertrand JENIN, **Président**, 4 rue du Val des Paons 08310 JUNIVILLE tél. 06 08 64 10 80
Betty BACHY, **Vice-présidente**, 21 Ave des Ecoles 08310 JUNIVILLE tél. 03 24 72 71 43
Nicole BUNEAUX, **Secrétaire**, 20 rue A. Doury 08310 JUNIVILLE tél. 03 24 72 71 12
Michel BRISSART, **Trésorier**, 12 rue St Hilaire 08310 JUNIVILLE tél. 06 83 45 57 06



La Mairie et ses baraquements abritant les écoles dans les années 1950

V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

Le Conseil Municipal de Juniville, il y a cent ans

A quelques mois du renouvellement du Conseil Municipal, rappelons-nous l'identité de nos prédécesseurs de l'année 1919 au lendemain de quatre terribles années d'occupation et de destructions.

En 1911, le Maire est M. Jules DEREIMS.

A l'arrivée des Allemands, M. Jules HOULON, nommé par les occupants, est remplacé par M. Pierre GABREAU.

Dès la libération en octobre 1918, M. PORET Pol-Emile assure les fonctions.

En 1919, M. Jules DEREIMS est rétabli dans ses fonctions.

Les conseillers élus lors des scrutins des 30 novembre et 7 décembre 1919 sont les suivants : DEREIMS Jules, Maire, PATE Robert, Adjoint, BOURIN Gustave, BOURIN Paul, FLOQUET Jules, GABREAU Léon, GALOY Emile, GORGE Arthur, HOLIGNER Maurice, QUIQUET Fernand, ROQUET Gustave, SIMON Paul, Conseillers Municipaux.

Comme l'indique le document ci-dessous, l'intensité du travail des élus était à la mesure de l'anéantissement de notre village.

Loi du 5 Avril 1884. — ART. 50

ARRONDISSEMENT
de Reims

MAIRIE
de Juniville

Objet :
Restauration
des édifices
communaux

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de Juniville

Seance du 27 décembre 1919

L'an mil neuf cent dix-neuf, et le vingt-huit décembre, à deux heures du soir, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de Monsieur Jules Dereims, Maire

Présents : Messieurs
Pate Robert, adjoint, Bourin Paul, Bourin Gustave, Holigner Maurice, Floquet Jules, Gabreau Léon, Simon Paul, Roquet Gustave, Quiquet Fernand, Galoy Emile et Gorge Arthur.

Le conseil municipal décide de faire rentrer dans la Coopérative de Reconstruction de Juniville les dossiers concernant les biens communaux détruits ou détériorés par suite des faits de guerre.

Fait à Juniville le 29 décembre 1919

Le Maire
Dereims J

Nombre de Conseillers municipaux en exercice 12
Nombre de membres présents 12
Date de la Convocation : 24 décembre 1919
Date de l'affichage par extrait à la porte de la Mairie 29 décembre 1919

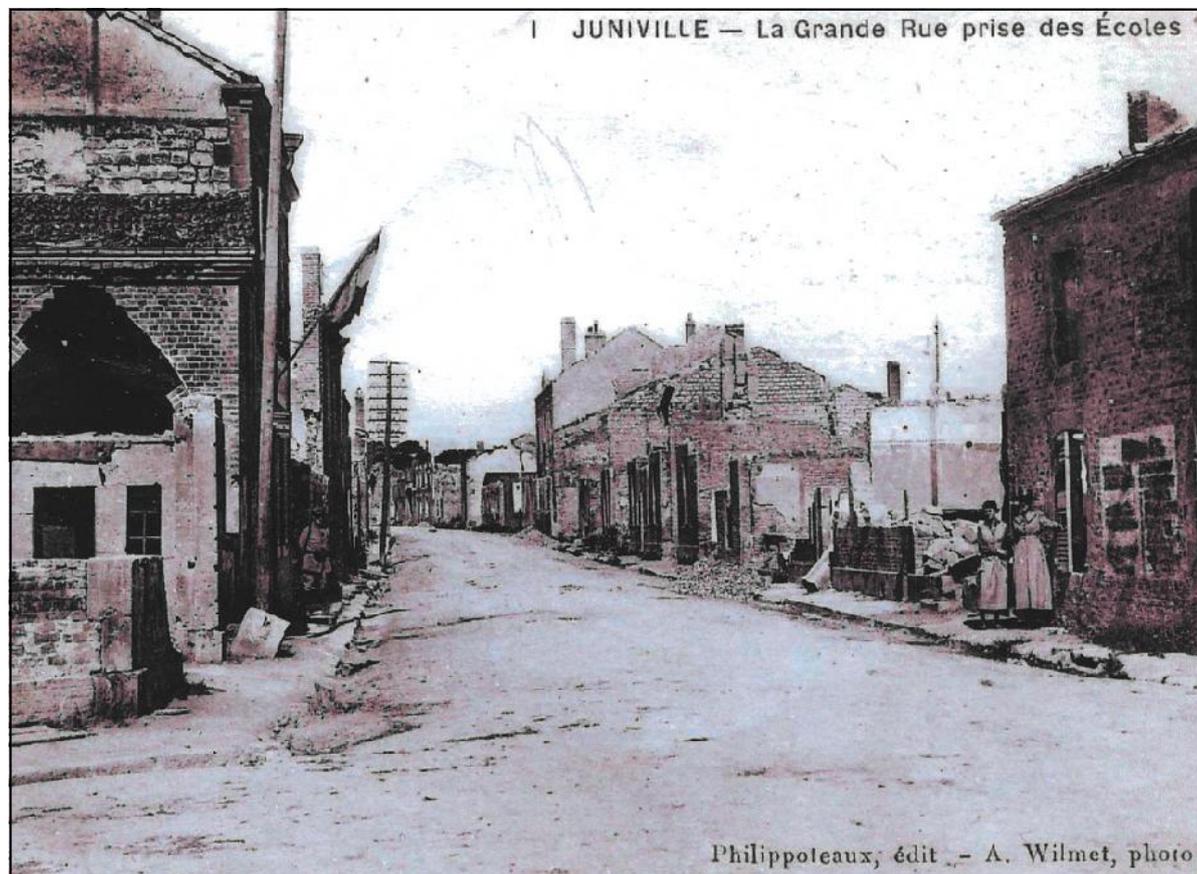
Mairie de Juniville
Vu pour récépissé
Reims, le 8 JAN 1920
Le Sous-Préfet.

JUNIVILLE EN 1919

Il y a cent ans, au sortir de la première guerre mondiale, Juniville était totalement détruite, à l'exception de quelques bâtiments, dont l'église qui avait été aménagée en hôpital de guerre par les Allemands.

Le bulletin municipal n° 19 de décembre 2007 a relaté, sous la plume de Betty et René BACHY, le chaos découvert par les habitants de Juniville qui rentraient au pays.

Les documents qui illustrent cet article témoignent de l'état de notre commune après quatre années d'occupation et les destructions de novembre 1918.



Dès l'année 1919, les autorités accompagnent les responsables locaux pour assurer aux populations un relogement provisoire dans des baraquements qui avaient été conçus pour les soldats, à l'arrière du front. Ces baraques, appelées pour certaines d'entre elles ADRIAN, étaient encore visibles il y a quelques décennies rue de l'Angleterre.

De même, la reconstruction des bâtiments publics détruits bénéficie, avec difficultés, d'aides allouées au titre des dommages de guerre ou autres avances sans omettre le recours à des emprunts pour équilibrer le budget communal qui n'a pas, entre autres, rémunéré les agents municipaux pendant les quatre années d'occupation.

Dans le même temps, le gouvernement Georges CLEMENCEAU, sous la présidence de la République de Raymond POINCARÉ et sous l'égide du Ministre des Régions Libérées, incite les villes et communes de France qui n'ont pas connu les affres de la guerre à apporter secours et aides aux communes sinistrées.

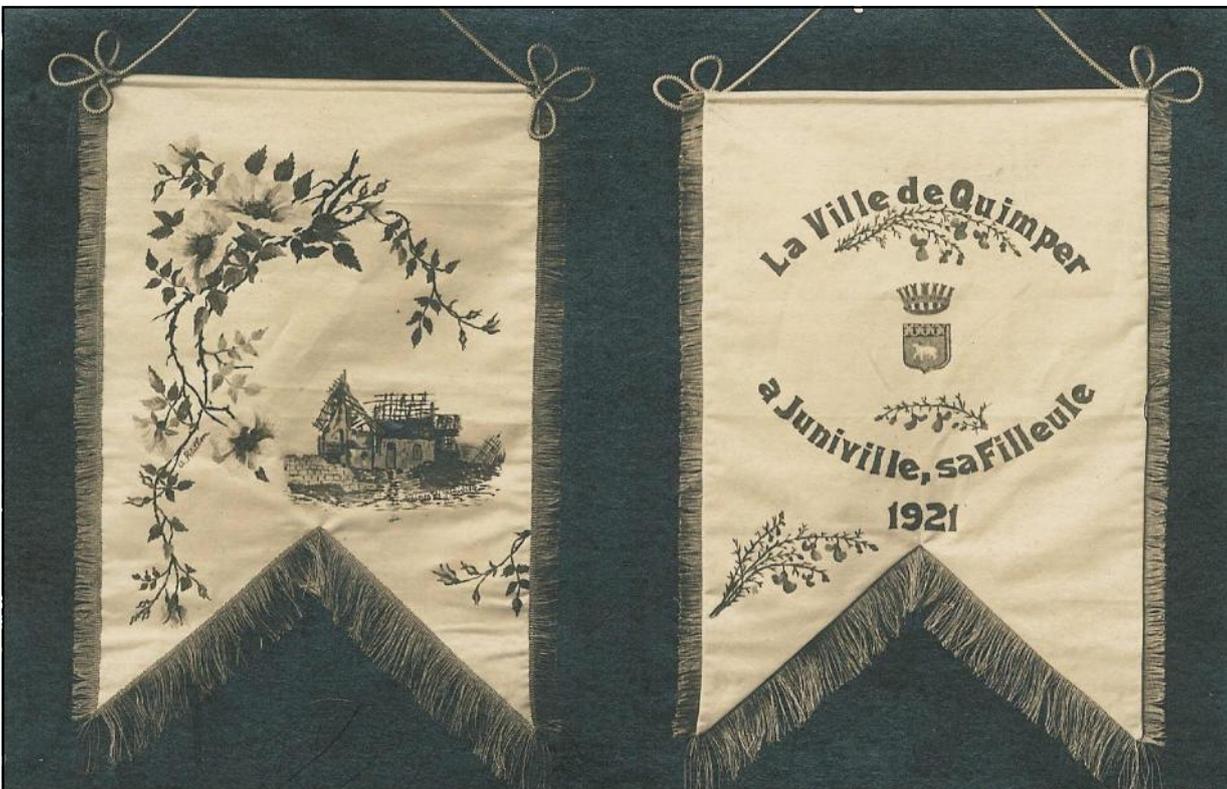
La présence de M. GENE BRIER, Préfet du Finistère et ancien Sous-préfet de Rethel et les relations amicales entretenues avec M. Albert MEUNIER, Député des Ardennes, ont conduit la ville de Quimper à adopter Juniville comme filleule de guerre. La délibération du Conseil Municipal du 11 juillet 1919, dont l'extrait ci-après, adressé par les services de notre marraine de guerre souligne l'élan de solidarité impulsé par nos amis bretons.

Délibération du Conseil Municipal de Quimper du 11 juillet 1919
Art. 235 de la réunion : Adoption de la Commune de Juniville

Notre région, qui a été beaucoup moins éprouvée que les pays qui ont eu à subir la botte prussienne, doit une sollicitude spéciale aux malheureux qui n'ont plus ni feu ni lieu et tous les immeubles ont été complètement détruits par l'envahisseur.

A diverses reprises, nous avons été saisis de demandes en vue de l'adoption de villes ou communes dévastées. Votre commission des finances n'a eu que l'embarras du choix et elle s'est arrêtée sur Juniville, petite commune des Ardennes, qui comptait en 1914 1014 habitants. Elle vous propose d'adopter ce malheureux pays, de voter une somme de 5 000 F et de prier instamment les habitants de Quimper de faire parvenir leurs dons en faveur des pauvres gens de cette localité. Nous demandons aux journaux de bien vouloir ouvrir une souscription.

Dans cet engagement qui dura jusqu'en 1923, notre marraine de guerre, sous l'autorité de son Maire M. LE HARS secondé par son Conseil Municipal et des parlementaires du département, adressa vivres et autres denrées et organisa des collectes de fonds par diverses manifestations : bals, concerts, souscriptions comme en témoignent les documents qui illustrent cette période.





0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0

GRAND BAL
sous les Halles

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

FÊTES
au Parc Municipal

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

± **Boxe** ±

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Fanch GOURVIL
et
PIPI TALON
dans
leur Répertoire
breton

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Représentation
de
Baz-Valan
au
Théâtre Municipal.

0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0



VILLE
DE QUIMPER



FÊTES
AU PROFIT DE JUNIVILLE

DES
22 et 23 Octobre 1921



POUR JUNIVILLE

N'oublions pas qu'elle a souffert plus de quatre ans,
Cette ville arrachée à la Mère-Patrie.
Devant cette victime innocente, et meurtrie,
Songeons à nos devoirs — et nos devoirs sont grands.

N'oublions pas ce que ses bourreaux ont fait d'elle !
C'était une vaillante et petite cité.
Mais elle est grande, hélas, par son adversité,
Et puis, c'est un lambeau de la France immortelle !

Délivrée, à présent, de ses lâches vainqueurs,
Vers la ville orpheline élevons donc nos âmes.
Ils sont loin, ses enfants. Elles sont loin, ses femmes.
S'ils sont loin de nos yeux, qu'ils soient près de nos cœurs !

Pour leur faire oublier la souillure Teutonne,
Soyons pour nos filets des parrains généreux.
Et que notre Cité de Quimper soit pour eux
Une Mairaine très aimable, et très bretonne !

Frédéric LE GUYADER.

Programme : 0 fr. 50

Les sommes reçues au cours des années 1919 et 1920 qui s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers de francs ont permis de financer les travaux de reconstruction et de participer à l'équilibre du budget communal. Une somme significative sera affectée à l'érection du monument aux morts en 1922. Un prochain article traitera de cette opération.

Dans un esprit de reconnaissance, le Conseil Municipal de Juniville décidait le 18 septembre 1920 de nommer l'avenue de la Gare « Avenue de Quimper » (extrait ci-dessous).

L'an mille neuf cent vingt et le dix huit septembre à huit heures du soir le Conseil Municipal de la Commune de Juniville s'est réuni dans le local habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jules DEREIMS, Maire. Etaient présents à la réunion Messieurs PATE Bertin, BOURIN Octave, BOURIN Paul, FLOQUET Jules, ROQUET Gustave, QUIQUET Fernand, GORGE Arthur.

Absents excusés : GALOY Emile, GABREAU Léon et SIMON Paul.

Absents non excusés : HOLIGNERE Maurice.

Monsieur le Maire ouvre la séance et rend compte de son voyage à Quimper. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner le nom de Avenue de Quimper à l'avenue de la Gare.

Peu de temps après, Quimper décidera, à son tour, de donner à une rue récemment ouverte le nom de « Juniville ». Certain(e)s junivillois(e)s ont eu l'occasion de l'arpenter.

Les relations entre nos deux communes se sont poursuivies depuis cette période difficile, notamment en 1972 pour le 50ème anniversaire de la construction du monument aux morts et en 2010, où une délégation junivilloise était reçue à Quimper. Nous aurons l'occasion d'évoquer ces événements dans de prochains bulletins.

Puisse l'avenir renouer ces liens nés il y a un siècle.

Texte de Bertrand JENIN
Documents de Betty BACHY et Ville de QUIMPER

Le RIGODON à travers l'histoire : du tir à l'arme de guerre au ball-trap

La société de tir Le Rigodon créée le 22 janvier 1925, à l'initiative de l'union des Anciens Combattants de Juniville, devenue association sportive de ball-trap, est l'association locale la plus ancienne de Juniville.

Elle est déclarée en Sous-préfecture de Rethel le 23 janvier 1925 et publiée au Journal Officiel le 15 février 1925.

Dans le contexte de l'après-guerre 1914-1918, elle a pour but de vulgariser le goût du tir, de faire contracter l'habitude de se servir des armes de guerre et de former des tireurs d'élite.

Elle se propose de créer un lien puissant entre tous les tireurs de la région :

- par la pratique en commun d'un exercice nécessaire à tout Français,
- par le patronage des autorités civiles et militaires,
- par des réunions, concours, prix et récompenses,
- et par tous les moyens d'émulation que pourront suggérer les membres de la société.

Designations des membres faisant partie du Conseil d'administration de la société de tir de Juniville (Le Rigodon)

M. Pommelet Marcel	Industriel à Juniville		Président
Quiquet Fernand	Cultivateur	d°	Vice-Président
Gabreau Saul		d°	Secrétaire
Franquet Georges	Hôtelier	d°	Trésorier
Malterre Edouard	Cultivateur	d°	membre
Menard Saul		d°	d°
Mouret Henri	Boulangers	d°	d°
Munier Elise	Retraité	d°	d°
Deluire Georges	Tireur	d°	d°
Jaté Louis	M. de grains	d°	d°
Galoy Emile	Comptable	d°	d°
Héyand Albert	M. de vin	d°	d°
Tostellet Marcel	Employé	d°	d°
Gabreau Béjar	Cultivateur	d°	d°
Maillet Saul	Retraité	d°	d°
Frevet Georges	Cultivateur	d°	d°

Juniville le 23 janvier 1925
P. Président
M. Pommelet

Présidée par M. Marcel POMMELET, elle exerce ses activités au lieu-dit l'Épinette «où le stand de tir est installé de manière moderne en tenant compte de la sécurité indispensable. L'emplacement pour les tireurs est aménagé avec goût. Une buvette y est installée très confortablement. M. FRANQUET, restaurateur qui a la direction, n'a rien épargné pour donner satisfaction désirable à la population de Juniville et aux personnes des communes environnantes, tireurs ou promeneurs appelés à fréquenter le stand. »

L'inauguration, en février 1924, précède la création de l'association comme l'indique le document aimablement offert par l'actuel président M. René SCHNEIDER.

- Inauguration du Stand de Tir en 1924 -

- "Le Rigodon" à l'épinette -



Pourquoi cette appellation « Rigodon » ?

Les témoignages recueillis convergent vers la même explication : le tir aux armes de guerre sur des cibles à 200 mètres était contrôlé par un arbitre qui désignait les impacts à l'aide d'une palette. Quand la balle atteignait le centre de la cible, il agitait le bras comme les danseurs de Rigodon, une danse qui remonte au 17^{ème} siècle.

La période d'après la première guerre mondiale était propice à ces exercices qui réunissaient diverses catégories de participants, dames, jeunes, adultes en différents tirs : debout, carabines (12 mètres), Lebel (200 mètres).

Les récompenses faisaient l'objet de réceptions à la salle du premier étage de la mairie en présence des personnalités locales et des lauréats.

Dès les années 1950, l'histoire et l'évolution des pratiques conduit l'association à modifier sa dénomination en association sportive de ball-trap le Rigodon et son objet à savoir, proposer à tous les utilisateurs d'armes de chasse, dans un but éducatif, culturel et social :

- de faire connaître les différentes disciplines, parcours de chasse, compak-sporting, fosse, sanglier courant,
- de créer des liens entre les tireurs expérimentés, les débutants et les chasseurs,
- d'aider les jeunes intéressés par ce type de discipline.

Le stand de tir est transféré sur un terrain communal situé chemin de Reims, cadastré ZO 60, 61, 62 pour une surface totale de 2 ha 85 a et mis à disposition par la commune de Juniville suivant convention du 20 mai 2010.

Des aménagements ont été réalisés pour réduire les gênes, butte, plantations. Sous la présidence de M. Serge VERDURE, le bâtiment est rénové et les conditions d'accueil sont améliorées au bénéfice des tireurs et des visiteurs.

Les jours d'ouverture sont, sauf exceptions, les jeudis et samedis.

Les responsables s'attachent à respecter les horaires prescrits et sont conscients que les exercices et compétitions peuvent ponctuellement occasionner des nuisances.

Le club de tir est réputé dans la région et attire de nombreux amateurs.

Nouveau président au ball-trap



Une journée au Rigodon.

C'est reparti pour une nouvelle saison au Rigodon mais avec un nouveau bureau. Depuis le 7 mars, René Schneider est devenu président de l'association, Georges Guillauneuf devient secrétaire et Christian Evrard, trésorier.

Les membres remercient Christian Fierret, l'ancien président, pour les années passées à développer le club et l'activité.

Affilié à la fédération française de ball-trap et tir à balles, cette association propose de la détente, de l'initiation, de l'entraînement, du perfectionnement avec un parcours de chasse modulable compact-sporting, un skeep modulable compact, une fosse universelle et un sanglier courant pour adultes et jeunes.

Une nouvelle butte a été

construite dernièrement afin de protéger les champs. Le club est ouvert tous les samedis de 9 heures à 18 heures et un nouveau site internet a été créé à cette adresse btc.le.rigodon.perso.neuf.fr.

Vous pouvez contacter également l'association au 03.26.84.10.93, 06.07.83.91.34, 06.07.65.79.62. georges.guillauneuf@orange.fr

25 mars 2009

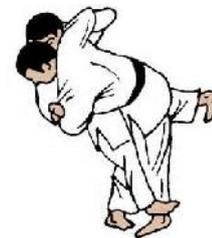
Les recherches entreprises avec le greffe des associations de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) ont permis d'identifier les présidents suivants :

- en 1925 : M. Marcel POMMELET
- en 1959 : M. Marcel POTTELET
- entre 1971 et 1979 : M. Colbert BRIANCON
- en 1979 : M. Daniel DULAQUAIS
- en 1992 : M. Michel PACHA
- de 1992 à 1998 : Mme Armelle BARROIS
- de 1998 à 2002 : M. François BARA
- de 2003 à 2009 : M. Christian FIERRET
- depuis 2009 : M. René SCHNEIDER

Voilà quelques pages de l'histoire du Rigodon.

N'hésitez pas à nous confier témoignages et documents.

JUDO CLUB



Le Judo Club de Juniville a 35 ans d'existence et compte à ce jour 110 licenciés pour la saison 2019/2020. Il maintient toujours ses 2 principaux objectifs :

- Réaliser la formation avec 4 cours enfants et compétiteurs dispensés chaque semaine par des professeurs diplômés d'Etat.
- Maintenir les compétiteurs juniors et séniors au niveau national et international.

Une année sans Dojo

A la suite de la démolition de notre dojo et dans l'attente de notre future structure d'entraînement, le Club s'est délocalisé sur Tagnon et sur Rethel pour la saison 2019/2020. Malgré cela, le nombre de licenciés est en hausse.

Les résultats de l'année 2019

Nos équipes séniors filles et garçons sont restés en 1^{ère} division.



Au niveau individuel, la plus belle réussite de la saison, entre tous les titres que nous avons obtenus, fut incontestablement le double titre de Championne d'Europe Universitaire en équipe et en individuel pour Emma SAUDRAIS en août dernier en Croatie.

Tous les résultats sportifs à partir des benjamins sont consultables sur la [page Facebook du Club : Judo Club Juniville](#).



Mercato (les bonnes nouvelles)



Le retour gagnant d'Inès PREVOT : après avoir évolué au plus haut niveau national pour un grand club parisien et avec l'équipe de France, Inès a souhaité réintégrer le Judo Club de Juniville pour cette nouvelle saison.

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, après une longue carrière au club parisien de Maison Alfort et de nombreuses sélections en équipe de France, Clémentine LOUCHEZ (compagne de Florian KUSTER, membre du club) a décidé de finir sa carrière de compétitrice au sein du Judo Club de Juniville.



V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

Vie du Club

Le Club organise depuis de nombreuses années des stages à chaque vacances scolaires pour toutes les catégories d'âge.



Stage aux Menuires pour les benjamins/minimes en juillet 2019



Stage à Giffaumont pour les benjamins/minimes en août 2019



Stage au Brésil à Rio pour la 2^{ème} année consécutive pour les séniors en août 2019



Stage à Clermont-Ferrand pour les cadets en octobre 2019

Composition du Bureau

Président : MICHEL Jany
Vice-président : DUCROT Olivier
Trésorier : PAUBON Sébastien
Vice-trésorière : LOISEAUX Laëtitia
Secrétaire : GUILLOUX Valérie
Vice-secrétaire : MENART Jean-François

Responsable technique

GUILLOUX Eric (ceinture noire 3^{ème} dan, brevet d'Etat)

Entraîneurs

GUILLOUX Adrien (ceinture noire 3^{ème} dan, brevet d'Etat) – Diplômé de l'Institut du Judo de Paris et diplômé universitaire de préparateur physique – Brevet d'Etat d'haltérophilie.
CUIF Romain, MAQUIN Camille, SAUDRAIS Emma et DUCROT Olivier (CQP).

Intervenants extérieurs

FEIST Serge (ceinture noire 9^{ème} dan, brevet d'Etat 3^{ème} degré)
SCHMITT Alain (ceinture noire 5^{ème} dan, ex-international)

Horaires des Cours

A Rethel : mercredi de 18 h à 21 h 30.
A Tagnon : samedi de 15 h 30 à 19 h 30.
A Attigny : samedi de 13 h 30 à 14 h 30.
A Vouziers : jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 / samedi de 9 h 30 à 11 h.

Renseignements auprès de

M. MICHEL Jany : 03.24.72.77.03
M. GUILLOUX Éric : 06.08.51.97.46
M. GUILLOUX Adrien : 06.82.65.43.30

V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E



La vie du Club

Pour cette nouvelle saison, l'Etoile Sportive de Juniville compte toujours une centaine de licenciés, allant de la catégorie U7 à Séniors.

Tout d'abord, l'Etoile Sportive de Juniville tient à remercier ses dirigeants et parents d'accompagner tous les week-ends nos jeunes sportifs.

En ce début de saison, le club a organisé une sortie au stade de France lors d'un match de qualification pour l'Euro 2020 : France /

Albanie. Cette sortie a eu un franc succès.



Les plus jeunes ont également eu la chance d'avoir été invités par le RMF (Reims Métropole Futsal) pour assister à un match de D2 face à la formation du Herouville Futsal. Ils ont observé l'échauffement des joueurs, leur ont donné la main pour l'entrée du match et ont pu faire quelques tirs au but pendant la mi-

temps. Nos jeunes étaient plus que ravis de découvrir le foot en salle et de rencontrer Hatim NACHATE, habitant de Juniville et joueur du RMF. Cette sortie a également permis d'inaugurer le nouveau jeu de maillots des U7 offert par AVS 08.

C'est donc avec une superbe note que démarre cette nouvelle saison !

Si cette aventure vous intéresse, vous pouvez toujours intégrer le club à tout moment de l'année. N'hésitez pas à vous renseigner sur notre page Facebook ou par email : juniville.es@ardennes.lgef.fr .



Bilan de la saison 2018/2019

Sur le plan sportif, l'ensemble de nos catégories ont récolté de bons résultats cette saison et sur le plan humain, c'est encore une excellente année qui s'achève pour le club.

En particulier, félicitations à nos U11 qui cette année terminent 3^{èmes} de la coupe des Ardennes. Durant cette saison, plusieurs sorties ont été organisées au stade de Reims. Au vu du succès de chacune de ces sorties, d'autres sont à prévoir pour cette nouvelle saison.



Nous avons clôturé la saison par une journée sportive. Tous les enfants de chaque catégorie étaient conviés ainsi que leurs parents. Jeux sportifs et barbecue étaient au rendez-vous. Un moment convivial apprécié par tous.

Bilan du tournoi en salle 2018

Comme chaque année entre Noël et Nouvel An, le club a organisé son évènement sportif majeur depuis de longues années.

Voici les vainqueurs de chaque catégorie :

U7 : Château - Porcien

U9 : Attigny

U11 : Sault-lès-Rethel

U13 : Monthois

U15 : Witry-les-Reims

U17 : Rethel

Séniors : Rethel

Vétérans : Alland'huy

Cette année, une nouvelle catégorie est venue intégrer notre tournoi : les Féminines.
Vainqueurs : Villers-Semeuse.

Au total, 78 équipes ont participé au tournoi.

Comme chaque année, le club a également organisé la Saint-Sylvestre.

De nombreuses personnes sont venues fêter l'arrivée de l'année 2019 et danser jusqu'à l'aube avec l'ESJ.



Le bureau reste inchangé pour cette nouvelle saison :

Président : Fabien SIMON

Vice-président : Bastien ALLART

Secrétaires : Thierry MICHEL et Emilie ALLART

Trésorier : Alain LOUIS

**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**



Bureau de l'Assemblée Générale - 8 novembre 2019

L'Assemblée Générale du club des PIEDS A LA RETOURNE, tenue dernièrement, a permis de présenter les diverses activités de cette association sportive de footing et de sport pour tous qui est toujours en évolution, avec un effectif dépassant maintenant les cent adhérents, qui, s'ils sont majoritairement junivillois, viennent aussi des alentours, puisque l'on recense pas moins de 15 communes concernées des Ardennes et de la Marne.

Pour la saison en cours, cet effectif est réparti en 30 licenciés jeunes, 43 licenciés adultes footing, 21 licenciés sports pour tous et 10 non licenciés.

Quand on observe le profil de nos adhérents, on remarque que nous sommes la seule association qui touche toutes les catégories d'âge allant de 7 à plus de 80 ans, soit pratiquement 4 générations allant des plus jeunes de l'école d'athlétisme aux plus âgés entretenant leur forme avec les séances de sport pour tous ou sur le vélo elliptique ou le tapis de course, sans oublier toutes celles et ceux qui pratiquent le footing.

Tous ces éléments un peu statistiques reflètent une réelle vitalité et un certain dynamisme.

La vie sportive de notre association est marquée d'une part, par les entraînements assurés par nos coaches, Lionel, Evelyne et Guy, qui toutes les semaines sont présents pour encadrer les divers groupes de jeunes ou d'adultes et, d'autre part, par une participation de plus en plus nombreuse des coureurs du club, presque tous les week-ends, sur des courses, surtout locales, ardennaises ou marnaises, que ce soit sur route ou des courses nature ou trail.

Mais, il nous arrive parfois de porter loin de nos bases le maillot du club, comme par exemple aux marathons d'Annecy ou de Rome et plus récemment à La Réunion où notre ami coureur Frédéric PARELLE a réalisé le grandiose exploit de terminer « La Diagonale des Fous » d'une distance de 165 km avec un dénivelé de 9600 mètres.

Un autre exploit fut aussi celui de Bruno ROCHON qui a effectué le 1^{er} décembre la non moins mythique « SaintéLyon », une course de 76 km parcourue la nuit.

Une petite mention aussi pour les quarante coureurs du club qui se sont alignés le 6 octobre dernier sur la 100^{ème} édition du Sedan-Charleville.



La 100^{ème} de Sedan-Charleville le 6 octobre 2019

Nos deux traditionnelles courses, la 14^{ème} Junivilloise et la 7^{ème} Course Nature du Marquet, ont été organisées.

Si, pour la Junivilloise, la participation a encore été importante avec 350 coureurs sur les deux parcours (la 4^{ème} en nombre dans les Ardennes pour les courses sur route), il n'en n'a pas été de même pour la Course Nature du Marquet à laquelle seulement 100 coureurs ont participé.

Il y a dans notre département des Ardennes de plus en plus de courses, surtout nature ou trail, ce qui disperse les participants et remet en question certaines organisations.

Heureusement pour nous, la Junivilloise semble bien résister à ce constat.

Merci à l'amicale des Sapeurs-Pompiers pour leur aide secours et sécurité sur nos deux courses et à nos sponsors annonceurs publicitaires pour le livret de la Junivilloise.



La 14^{ème} Junivilloise

Le club des Pieds A La Retourne est un des membres actifs organisateurs du Challenge Sud-Ardennes qui a regroupé 6 courses, dont la Junivilloise.

Il existe depuis maintenant 4 ans et permet d'attirer le maximum de coureurs ardennais et marnais dans les courses du Rethélois et du Vouzinois.

Les finances sont saines, grâce aux résultats de nos deux courses mais aussi avec les subventions reçues de la commune de Juniville et de la CCPR que nous remercions beaucoup pour leur soutien. Elles nous permettent de pratiquer des tarifs de cotisation très raisonnables pour tous les adhérents ou de participer à l'achat d'équipement textile ou autre matériel d'entraînement.

Quelques mots concernant l'année 2020. Si l'organisation de la 15^{ème} Junivilloise sera toujours bien effective le 1^{er} juin, la Course Nature prévue initialement le 5 septembre n'aura pas lieu à cause d'autres courses locales organisées que ce soit ce week-end là ou ceux qui suivent ou précédent et aussi par une trop faible participation constatée depuis plusieurs années nécessitant malgré cela la même organisation logistique que si on avait deux ou trois fois plus de coureurs. Nous le regrettons, bien sûr, en espérant pouvoir y revenir les années futures.

Les entraînements hebdomadaires adultes ont toujours lieu, encadrés par Lionel le mercredi à 19 h, ils sont libres le week-end à 9 h. Nous ne doutons pas qu'il y aura toujours autant de présents à ces séances.

Quant à la participation de nos coureurs aux courses extérieures, elle devrait être aussi nombreuse avec les anciens du club et aussi avec l'arrivée de nouveaux membres qui revêtiront tous les couleurs des Pieds A La retourne.



L'effectif jeunes est toujours bien fourni. Gageons qu'avec les conseils avisés de leurs coaches, tous les vendredis, ils puissent venir grossir dans les années à venir les rangs de la section des adultes.

Quant à l'activité « Sports pour Tous, Sport santé » animée par Guy, les lundis et jeudis, elle ne fait que progresser et répond assurément à un besoin.

Notre club se porte bien, son dynamisme permet à tous, débutants ou non, jeunes ou adultes, de trouver du plaisir dans sa pratique qu'elle soit loisir ou plus sportive.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au président **Christian COGNIARD** (Tél 06 45 25 36 78 – email : piedsaretourne@orange.fr)

**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

SUD ARDENNES TENNIS

Le club de tennis a pour vocation la découverte et l'apprentissage du tennis pour les plus jeunes, ainsi que l'entraînement et la pratique en compétition pour tous.

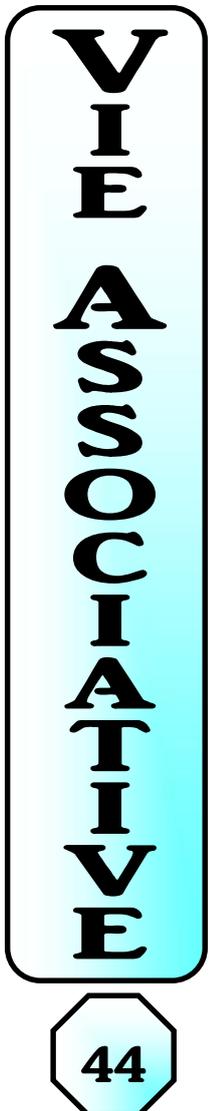


Cette année, l'équipe masculine séniors a participé aux championnats départementaux d'hiver et de printemps.

La saison s'est clôturée à la fin du mois de juin par les traditionnelles animations organisées par le moniteur du club, suivies d'un repas entre les familles des licenciés.

A l'issue de la saison 2019, le club a fusionné avec les clubs voisins de Neufelize et Rethel, pour former une nouvelle association au nom de « Sud Ardennes Tennis ».

Le nouveau club organise des cours sur les sites des trois communes et propose ainsi une offre de cours plus variée, et l'accès à davantage de compétitions pour tous les membres.



VOLLEY CLUB



L'association du Volley Club compte une quinzaine de membres, jeunes et moins jeunes.

Nous nous retrouvons **chaque jeudi soir au Cosoc à 20 h 30** pour disputer des matchs dans un esprit de convivialité et de respect des règles sportives.

Nous avons parfois l'occasion de nous mesurer à d'autres clubs lors d'échanges amicaux à l'extérieur ou à domicile, nous prouvant que notre niveau de jeu est correct.

L'été, nous pouvons jouer sur un terrain de Beach Volley en pleine nature sans crainte de nous faire mal, tout en profitant des longues journées estivales.

Alors, si vous aussi vous souhaitez bouger un peu et vous détendre une fois par semaine, n'hésitez pas à venir pratiquer deux ou trois séances d'essai avant de vous engager !

Renseignements auprès de Benoît DEGLAIRE : 03.24.39.74.89



**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**



En raison des travaux au dojo (COSEC), cette année nous sommes **à la salle des fêtes**.
Toujours contents de se retrouver, même si le sol est plus dur pour nos os !

Pour des raisons de planning, nous avons la salle seulement **les jeudis, de 18 h à 19 h**.

Anita et moi-même, Evelyne, sommes toujours contentes de voir arriver de nouvelles têtes.

Contact

LAMBEAUX Evelyne : 03.24.72.75.75

FREAL Anita : 03.24.72.76.51



**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION	RESPONSABLE	CONTACT
ACIA	M. CLEMENT Jean-Jacques	03.24.72.72.59 clement-paysage@orange.fr
ADMR	Mme AVE Ghislaine	03.24.72.77.12 ghislaine.ave@wanadoo.fr
AFR	Mme CHAPELLE Catherine	06.22.58.62.09 catherine.chapelle@sfr.fr
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Mme CHERIF Delia	06.98.97.66.60 deliacharif@gmail.com
Amis du Moulin de la CAJ	M. LESURE Joël	06.72.60.12.52 lesure.joel@wanadoo.fr
Anciens Combattants	M. MALTERRE André	03.24.72.72.74
Ardennes Musique	M. PETITDEMANGE Gérald	06.10.11.32.49 saxo.vosgien@laposte.net
Auberge Verlaine	Mme ALLART Edith	06.17.35.72.76 allart.edith@orange.fr
Ball - Trap	M. SCHNEIDER René	06.07.83.91.34 nicole.michel.minieres@cegetel.net
Club Saint Amand	M. CLEMENT Marc	03.24.72.71.72
Ecoliers Verlaine	M. BOUTRY Laurent	06.28.28.00.62 lesecoliersverlaine@live.fr
Etoile Sportive Juniville	M. SIMON Fabien	06.03.42.86.55 fabiensimon72@gmail.com
Fit Boxe	Mme LECLERC Amandine	06.22.90.08.25 fitboxe08@gmail.com
GDAM	Mme RENARD Françoise	07.68.67.03.70 francoise0851@aol.com
GIC	M. CHEVALIER Guy	03.24.38.93.38
Gym Douce	Mme DELAIGLE- LAMBEAUX Evelyne	03.24.72.75.75 erlambeaux@sfr.fr
Jeunesse de Juniville	M. HEITZMANN Axel	06.12.50.03.06 heitzmann.axel@me.com
Judo Club	M. MICHEL Jany	06.80.06.62.58 jany.juniville@free.fr
Jumelage Juniville - Crawinkel	Mme LEFORT Elisabeth	03.24.72.57.50 elisabeth.lefort@wanadoo.fr
Juni'Bad	M. SIMON Fabien	06.03.42.86.55 fabiensimon72@gmail.com
Moto Club Les Sangors	M. ELSAN Damien	06.73.81.56.60
Mémoire et Patrimoine de Juniville	M. JENIN Bertrand	06.08.64.10.80 bertrand.jenin2011@gmail.com
Mouche de Mai	M. DELAIGLE Yvon	03.24.72.49.17
Parents Elèves Collège		Changement en cours
Pieds A la Retourne	M. COGNIARD Christian	03.24.72.70.28 ch-cogniard@orange.fr
Sud Ardennes Tennis	M. HABERT Bertrand	06.82.16.80.54 bertrand.habert@wanadoo.fr
Volley Ball	M. DEGLAIRE Benoît	03.24.39.74.89 benoit.deglair@sfr.fr

ARTISANS, COMMERCE, ENTREPRISES ET SERVICES

Alimentation, tabac, presse, relais Poste	03.24.72.72.61
Animation, Sono, éclairage VALLET Vincent	06.34.07.42.48
ARE (machinisme agricole et outillage)	03.24.39.52.83
Boulangerie La' Venue gourmande (Mme MAHUT et M. ROGER)	03.24.39.77.78
CB FEU Claude BOROWSKA Spécialiste sécurité incendie	06.41.20.11.18
Coiffeuse à domicile LEBEGUE Murielle	06.63.89.09.37
Coopérative Agricole de Juniville	03.24.39.50.70
Cours de musique SPAZZI Thierry	06.24.23.28.68
Couverture AUBRIET père et fils	06.79.60.37.75
Couverture ROBERRINI Jacques	06.46.06.40.02
Electricité générale FLECHEUX Philippe	03.24.38.25.43
Etangs et restaurant de la Chut	03.24.72.71.02
Fossoyage, pose de monuments funéraires WATRAK Frédéric	06.86.47.42.02
Garage – Carburant VIVES Alain	03.24.72.72.97
GERZAY PAYSAGE : CLEMENT jardinerie, fleuriste, paysagiste	03.24.72.72.59
Gîte à la ferme « La Grange de mon grand-père »	
MALTERRE Vincent et COLLIGNON Céline	06.72.84.88.22
JUNIBELLE Esthétique QUENTIN Marie-Line	06.62.46.69.85
JUNISTYLE Coiffure et esthétique	03.24.72.38.64
Location de vaisselle DONCHERY Nadia	07.85.66.88.34
LOVA BEAUTY Esthéticienne LECLERE Lovania	07.68.92.56.06
MODESTYLE Vêtements adultes, enfants, maroquinerie	
LECOMTE Séverine	seve.lecomte@hotmail.com
Multi-services MECIAR Dominique	06.25.07.36.41
Opticien LAU'PTIQUE HUSSON Laurène	09.67.21.19.44
Pédicure équin PHILIPPOT Thomas	06.15.80.53.24
Plombier chauffagiste BERMEJO Isidore	03.24.72.75.64
Plombier chauffagiste BOURIN Denis	03.24.72.70.39
Quincaillerie BOURIN	03.24.72.70.39
REGAL-PIZZA	06.03.06.05.86
Rénovation habitat VINSOUS Julien	06.25.15.55.21
SARL GEF – ROY	03.24.72.10.04
SARL LESCIEUX (stockage et conditionnement pommes de terre)	03.24.38.62.40
SARL ST-MEDARD	03.24.72.10.04
SCEA DES CAZES Ferme de l'Alsontaine (vente en direct de légumes bio)	06.43.87.12.82
Soleur, parqueteur, moquettiste MALVY Joël	06.80.44.29.38
Taxis Confort	03.24.37.37.00
Terrassement CHOCARDELLE Jérôme (assainissement, démolition...)	06.12.18.13.90
Terrassement DUCAT Yann	03.24.38.27.93
Transports CLEMENT Fabrice	03.24.72.70.02
Transports LEFEVRE Gilles	03.24.38.50.82
Transports SIMON Bruno et Denis	06.25.16.52.55

Commerces ambulants sur la place de la mairie

Vendredi à partir de 18 h : camion pizzas REGAL-PIZZA 06.03.06.05.86

Marché :

Le 4ème jeudi du mois, de 8 h à 12 h : poissonnerie.

Tous les vendredis, de 15 h à 18 h : poissonnerie.

Le vendredi, de 15 h 30 à 19 h 30 : boucher, fruits et primeurs, fromager.

Le samedi, de 9 h à 12 h : rôti de poulets.



REZ
SE
H
G
Z
E
M
E
Z
H
S

NAISSANCES

Yann PAUBON
Anaé GOUTTE CHOCARDELLE
Mathilde PERRACHI
Robin LANTENOIS
Nolan GARGADENNEC
Thibaut OUDELET
Romane GRENIER
Mia VAREILLE
Maëlys AUBRIET
Pablo BUARD
Théo ZACARIAS DA SILVA

12.01.2019 à BEZANNES
17.02.2019 à REIMS
25.02.2019 à BEZANNES
11.04.2019 à REIMS
15.06.2019 à BEZANNES
19.07.2019 à BEZANNES
31.08.2019 à REIMS
19.09.2019 à BEZANNES
25.09.2019 à BEZANNES
17.11.2019 à REIMS
17.11.2019 à BEZANNES



MARIAGES & PUBLICATIONS

Adrien BAUDY & Emilie CHANOIR
Alicya DOS SANTOS & Anaïs GEANT
Stan FERRAND & Anaïs LARGHI
Eric FLECHEUX & Jessie GILSON
Johan VIEIRA DA SILVA & Laura TOCUT
Aurélien LAGODA & Lucile VELUT
Damien LARGHI & Laurine RENAUDIN
Julien BIFFI & Aurore JACQUET

25.05.2019 à JUNIVILLE
01.06.2019 à JUNIVILLE
08.06.2019 à BOURGOGNE
15.06.2019 à JUNIVILLE
28.06.2019 à JUNIVILLE
27.07.2019 à JUNIVILLE
27.07.2019 à VERZENAY
03.08.2019 à JUNIVILLE



DÉCÈS

Georges GUILLET
Claire MOREAU épouse GODIN
Josiane JENNEPIN vve MOINY
Françoise LEPVRAUD épouse BOCQUAIRE
Jeanne DESPEZELLE vve CHEVALIER
Germaine DUPUIT vve MASSEAU
Georgette BOCQUAIRE épouse MALTERRE
Thérèse CHARBEAUX vve DECKERS
Claude SIMON
Paul FEITLER
Roberte BRISSART épouse COUTIN
Colette PETITFILS
Paule GARDAN vve BUARD
Pierre PIERRARD

le 27.12.2018 à RETHEL
le 02.01.2019 à REIMS
le 10.02.2019 à VOUZIERS
le 20.02.2019 à JUNIVILLE
le 24.02.2019 à RETHEL
le 05.04.2019 à JUNIVILLE
le 06.04.2019 à REIMS
le 27.04.2019 à REIMS
le 08.05.2019 à RETHEL
le 14.05.2019 à JUNIVILLE
le 16.05.2019 à RETHEL
le 30.06.2019 à RETHEL
le 06.07.2019 à RETHEL
le 24.07.2019 à REIMS



REZSEHIZER
SHEZEFZES

RENSEIGNEMENTS DIVERS



SERVICES PUBLICS

Mairie

Place du Général de Gaulle

Mairie annexe pendant les travaux : salle Louis Quiot, avenue des Sports (près du COSEC)

Tél : **03.24.72.72.16**

Fax : **03.24.72.75.63**

Site Internet : www.juniville.fr

E-mail : mairie.juniville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h à 12 h, mardi de 14 h à 17 h et vendredi de 14 h à 17 h.

Permanence du Maire : les mercredis de 18 h à 19 h 30.

Bibliothèque

15, avenue des Ecoles

Tél : **03.24.72.59.28**

E-mail : bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30, mardi et jeudi de 15 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h 30 (service à domicile de 14 h à 15 h 30), un samedi sur deux de 9 h à 12 h.

Cartes d'identité et passeports

Établissement ou renouvellement : les demandes se font à la bibliothèque, **sur rendez-vous**. Comptez au minimum 1 mois entre le dépôt de la demande et la réception du titre. Pensez donc à **anticiper** votre demande et renseignez-vous au préalable sur les pièces à fournir.

Ordures ménagères – Tri sélectif

Lundi matin : ordures ménagères.

Mercredi matin : tri sélectif (une semaine sur deux).

COSEC

Tél : **03.24.72.74.73**

Gendarmerie

Tél : **03.24.72.70.22** ou **17**

Salle polyvalente

Tél : **03.24.72.76.85**

Centre de Secours

Faire le **18**

Trésorerie

Tél : **03.24.39.49.74**

10, Place Hélène Cyminski

08300 Rethel

Défibrillateurs

Sur la façade de la salle des fêtes

A la MARPA

Salle Maxime de Sars

Rue Albert Meunier

ADRESSES UTILES

Presbytère de la Paroisse Saint-Paul en Retourne

15 a, avenue des Ecoles - Tél : 03.24.72.74.77

Permanence d'accueil : le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

M. l'Abbé au presbytère de Rethel - Tél : **03.24.72.74.77**

Crédit Agricole

63, rue Alfred Doury

Tél : **03.24.72.71.20**

Relais Poste

24, rue Alfred Doury

Tél : **03.24.72.72.61**



RENSEIGNEMENTS

50

VIE SCOLAIRE



Ecoles primaire et maternelle Paul Verlaine

34, rue Chanteraine
Directrice : Mme FIQUEMONT Armelle
Tél : **03.24.72.71.46**

Rased

34, rue Chanteraine
Mme MECHIN et Mme MUEL
Tél : **03.24.72.76.45**

Collège

19, avenue des Ecoles
Principale : Mme COUTIER Delphine
Tél : **03.24.72.71.85**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RETHELOIS

Hôtel de Ville – Place de la République – 08300 Rethel

Tél : **03.52.10.01.00**

E-mail : accueil@paysrethelois.fr

Site Internet : <http://www.paysrethelois.fr>

Maison Relais des services de la CCPR : 15, avenue des Ecoles à Juniville

Tél : **03.24.72.72.76**

E-mail : accueil-juniville@cc-paysrethelois.fr

Président de la CCPR : M. Renaud AVERLY



MARPA

2, rue de Crawinkel - Tél : **03.24.72.62.80**

Email : marpa.gabreau@orange.fr

Site Internet : <http://ma-marpa.com>

Directrice : Mme SOUDEE Karline

Président de l'Association de Gestion : M. COGNIARD Christian



**R
E
T
H
E
L
O
I
S**



<p>Dentiste Mme <i>LETTERON</i> Christelle 2 ter, avenue de Quimper Tél : 03.24.38.45.50</p>	<p>Ostéopathe Mmes <i>ANGUE</i> Amandine <i>LEGROS</i> Caroline 37, rue de Bel Air Tél : 06.67.07.79.88</p>
<p>Diététicienne Mme <i>CHUCHLA</i> Célia 37, rue de Bel Air Tél : 06.33.05.04.83</p>	<p>Pharmacie Mme <i>DESAVEINES</i> Camille 71, avenue A.Doury Tél : 03.24.72.71.94</p>
<p>Infirmières à domicile Mmes <i>GUIBERT</i> Ludivine <i>TAILLART</i> Marie-Chantal <i>POTIER</i> Emilie <i>DOILLON</i> Brigitte 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.21.45</p>	<p>Podologue-Pédicure Mmes <i>GABREAU</i> Angèle <i>GALLARDO</i> Jeanne 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.39.00.33</p>
<p>Masseurs-Kinésithérapeutes Mme <i>DOILLON</i> Claire M. <i>MARCHAND</i> Benjamin 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.75.32</p>	<p>Psychologue Mme <i>MERESSE</i> Emilie 37, rue de Bel Air Tél : 06.86.54.96.13</p>
<p>Médecins 37, rue de Bel Air</p> <p><i>Dr ROMBI</i> Julien Tél : 03.24.38.01.60 RDV également possible via le site http://rombi.callmed.fr</p> <p><i>Dr DESAVEINES</i> Nicolas Tél : 03.24.38.01.60 RDV également possible via le site http://desaveines.callmed.fr</p> <p>Consultations sur rendez-vous uniquement.</p>	<p>Sage Femme Mme <i>LE BARS</i> Marie 37, rue de Bel Air Tél : 06.78.82.01.19</p>
<p>Orthophonistes Mmes <i>MARNIQUET-SPAZZI</i> Emilie <i>MARTIN</i> Danielle 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.38.63.53</p>	

REMERCIEMENTS

Encore une année qui vient de s'écouler, année riche en activités et en manifestations, qu'elles soient municipales ou associatives.

Toute cette vie Junivilloise retracée démontre, si besoin est, que dans notre commune, il y a un vrai dynamisme entretenu par bon nombre d'acteurs, élus municipaux ou bénévoles, dans les vingt-huit associations recensées en activité.

Qu'il nous soit permis de remercier toutes ces personnes qui animent la vie locale et qui contribuent depuis trente ans à la rédaction de ce bulletin annuel.

Nous espérons donc que tous les articles le composant seront toujours autant appréciés par les plus anciens et aussi par tous les nouveaux habitants de notre commune, qui en découvriront toute sa diversité.

Le contenu de ce bulletin est sensiblement resté identique aux années antérieures avec, pour celui-ci, plusieurs articles consacrés à l'histoire de notre commune.

L'année 2020 qui débutera quelques jours après la distribution du bulletin devrait de nouveau être abondante en événements. Bien sûr, une nouvelle équipe municipale va prendre le relais pour six ans et nous ne doutons pas qu'elle continuera à œuvrer pour le plus grand bien de ses administrés.

Une nouvelle mairie, une nouvelle caserne des Sapeurs-Pompiers verront leur construction se réaliser, des associations toujours aussi présentes et actives : voilà quelques ingrédients pour penser que cette année sera encore d'un bon cru.

Toute l'équipe rédactionnelle se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie pour 2020.

Christian COGNIARD

N'oubliez pas que nous sommes à votre disposition pour transmettre toutes les informations courantes intéressant notre commune.

Pour ce, nous disposons du **site Internet** www.juniville.fr, d'une **page Facebook** *Commune de Juniville*, sans oublier bien sûr notre **Junivil'Info** mensuel.

Nous pouvons, avec tous ces moyens de communication, toucher un public très large en dehors des habitants de notre commune, ce qui ne peut que la valoriser.

REMERCIEMENTS